CHATEL

PORTES DU SOLEIL

L'intensité au naturel BULLETIN MUNICIPAL SEPTEMBRE 2019 - MARS 2021





SOMMAIRE

Lealto au maire	3
Municipalité	4
Budget	88
COVID 19 – Dossier spécial	12
Évènement : visite de Laurent Wauquiez	26
Services techniques et travaux	30
Territoire et environnement	38
Vivre ensemble	45
Intercommunalité	46
Enfance et petite enfance	
Eté 2020	60
Hiver 2020-2021	62
Culture et Patrimoine	64
Vie locale et associative	76
Etat-Civil	88
Hommage à	90
Mémo	92

CHÂTEL

Ce bulletin municipal a été réalisé par le service administration générale, avec la participation du Conseil Municipal, des services municipaux et des différents intervenants locaux.

Directeur de la publication :

Nicolas RUBIN

Rédaction et comité rédactionnel :

Nicolas RUBIN Adèle ARVIS (DGS) Clarisse BESSON (Service Population) Commission relations publiques Services communaux

Crédits illustrations/documents:

Savoie-Mont-Blanc

Crédits photos:

Clément BOUTEILLER pour la commune de Châtel Le Dauphiné Libéré Châtel Tourisme Les services communaux L'école de Châtel CCPFVA Val Média Jean-Yves CHALOYARD / Studio Yvon CHÂTEL Lambert MEYER

Remerciements:

Le Conseil Municipal Les Services communaux L'ONF L'École de Châtel Philippe PICCOT Philippe THOULE Nick TAYLOR et le copropriétaire de "La Chaumière" L'association Rando Rose Perrine CHAMBAUD

Graphisme et Impression:

Imprimerie Fillion - Allinges

Bulletin de Châtel n°21 Mars/Avril 2021





Une mise à l'épreuve impensable hier...

ette édition de l'info municipale ne peut faire abstraction de la crise sanitaire qui nous a imposé une mise à l'épreuve nationale.

Ici comme ailleurs, il a fallu réagir vite, mesurer l'importance des dégâts, adapter son fonctionnement avec souplesse sans impacter la qualité du service public, tout en se protégeant et en assurant la sécurité sanitaire de nos populations locales et touristiques. Elles-mêmes se sont auto-protégées tout en plaçant de leur propre chef et en responsabilité, les règles imposées ou les initiatives personnelles ayant contribué à une action solidaire.

Énormément de monde a été touché par ce virus, certains sans s'en rendre compte, d'autres avec des effets connus mais encadrés et pour les moins chanceux, l'hospitalisation de courte, moyenne ou longue durée a été une épreuve. Certains devront se remettre avec force et courage de ce "poison" de la vie et je veux leur souhaiter ici le meilleur des rétablissements. Malheureusement, certains de nos familles, de nos amis nous ont quittés et c'est avec un profond respect qu'ils méritent notre attention et nos messages compatissants.

Rien ne sera plus comme avant mais l'être humain a su aussi s'adapter à toutes les situations, des plus imprévues aux plus dévastatrices. Se reconstruire est dans les gênes de l'homme et l'adaptation est une de ses hautes qualités.

Le bilan de cette crise, une fois circonscrite, nous dira si la méthode était la bonne mais partir d'une base 0 ne nous permettra pas de nous comparer au passé. Il faudra donc accepter erreurs et dysfonctionnements sans pour autant fermer les yeux sur les choix inadaptés, le manque de moyens, la lenteur des vaccinations.... etc.

Nous ne pouvons pas taire l'efficacité des personnels et professionnels de santé qui ont été et qui sont encore remarquables, là où avec leur énergie, elles et ils ont su compenser des moyens décevants mis à leur disposition, ceux d'une chaîne médicale et d'hôpitaux non préparés et non équipés pour répondre à l'urgence absolue. Que ce constat éveille l'État et lui impose de redonner des moyens conséquents à l'hôpital et ses équipes.

Concernant notre commune, elle devra surmonter aussi la lourdeur de l'impact Covid et si son organisation a su s'adapter grâce à l'implication de son personnel, ses ressources lui imposeront un échelonnement de ses projets. Mais rien ne s'arrêtera au contraire, parce qu'elle doit être motrice pour entraîner avec elle, une nécessaire poursuite de son dynamisme aux côtés de ses partenaires. Nous mettrons un peu plus de temps, mais nous atteindrons le sommet...

Ce bulletin municipal comporte plus de pages que ses précédents parce qu'il a dû recevoir deux éditions en une du fait de cette situation compliquée. Nos équipes travaillent déjà sur la prochaine édition, sur les projets de votre collectivité et je voudrais remercier ici, l'ensemble du conseil municipal qui a su apporter une participation active au personnel communal et aux relations avec tous les services confondus de l'État, de la Région, du Département.

Toute cette histoire n'est pas encore terminée, elle le sera sans doute quand la vaccination aura rendu ce virus impuissant et c'est ici que nous devons désormais concentrer nos efforts pour en finir au plus vite.

Je terminerai par remercier nos partenaires de chaque instant que sont La Région, le Département et les Services de l'État. Là où il a fallu être solidaire, la solidarité s'est installée!

Restons concentrés sur un seul objectif prioritaire : celui de quitter au plus vite cette sombre histoire pour revivre de nouveaux instants précieux que sont ceux d'une vie normale...

Bonne lecture.

Nicolas Rubin

Maire de Châtel Conseiller Départemental





Le conseil municipal a été installé dans ses fonctions lors de la séance du 23 mai 2020, séance au cours de laquelle l'ensemble des commissions ont également été constituées. Retrouvez ci-dessous les commissions principales et leur vice-président, sachant que le Maire est président de droit.

Agriculture

VUARAND Dominique Vice-président

Aménagement du territoire et environnement (urbanisme)

MAXIT Monique Vice-présidente

Travaux

MARCHAND Franck Vice-président



Toutes les informations sont à retrouver sur le site internet de la commune : www.mairie-chatel.com/ le-conseil-municipal

Pour contacter les élus, une seule adresse : mairie@mairiedechatel.fr

Finances

BUTTOUDIN Jérôme Vice-président

Culture et patrimoine

ROQUIGNY Catherine *Vice-présidente*

Sécurité

MARCHAND Franck Vice-président

Relations publiques

MAXIT Monique Vice-présidente

Vie locale et associative

VESIN Jean-Pierre Vice-président

Enfance

TRINCAZ Marie *Vice-présidente*

Affaires sociales

ROQUIGNY Catherine Vice-présidente

Intercommunalité

MAXIT Monique Vice-présidente

Délégation de service public

MARCHAND Franck Président

Appels d'offres

RUBIN Nicolas Président

Contrôle DSP-PPP

MARCHAND Franck

Châtel Tourisme

MAXIT Monique Représentante de la commune

SAEM Sports et Tourisme

RUBIN Nicolas Président Directeur Général BUTTOUDIN Jérôme Administrateur

SAEM Châtel Loisirs

RUBIN Nicolas Président Directeur Général BUTTOUDIN Jérôme Administrateur

Élus référents de Châtel dans les commissions intercommunales de la CCEPVA

Eau et assainissement Franck MARCHAND

Gestion des déchets et tri sélectif: Frédéric DAVID

Économie et attractivité Ludovic THOULE

Environnement, développement durable et circuits courts Marie TRINCAZ

Finances/CLECT Jérôme BUTTOUDIN

Pays d'art et d'histoire Catherine ROQUIGNY

Sentiers

Gabrielle DAVID

Solidarité et cohésion sociale Catherine ROQUIGNY

Mobilité multimodale Ombeline BRESSOUD

Agriculture Dominique VUARAND Organismes extérieurs

Référent comité de rivière (SIAC)

Franck MARCHAND

Référent sécurité routière Nicolas RUBIN

Correspondant défense Franck MARCHAND

EHPAD VACHERESSE

Titulaire: Catherine ROQUIGNY Suppléante : Ombeline BRESSOUD

assisté de Sophie GRILLET-MUNIER

VISITES DES BÂTIMENTS COMMUNAUX PAR LES ÉLUS

Pour permettre notamment aux nouveaux élus de découvrir l'organisation communale des différents services rendus à la population, M. le Maire a souhaité organiser des visites commentées par les chefs de service des principaux lieux tels le centre d'interprétation de la Vieille douane, la bibliothèque,

la crèche, le local d'exploitation des ressources en eau puis le centre technique municipal où ils ont pu rencontrer tous les agents des services techniques. Les agents des autres services les ont rejoints pour la remise des médailles du travail à certains d'entre eux. Tout le personnel était convié







Mickaël GHEZLI (directeur du service enfance), Sophie GRILLET-MUNIER, Cécilia PICCOT, Catherine ROQUIGNY (adjointe) et Marie TRINCAZ (conseillères municipales)

VOS ÉLUS



Maire de Châtel
Conseiller Départemental de
Haute-Savoie,
Président de l'Association des Maires
de Haute-Savoie (ADM74),
Co-Président de Savoie Mont Blanc,
Conseiller Communautaire à la
CCPEVA





























LA SANTÉ FINANCIÈRE **DU BUDGET COMMUNAL**

Quelles orientations budgétaires pour 2021?

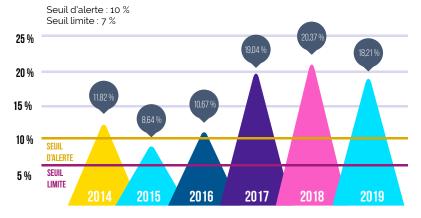
La santé financière de la commune en 2020 est bonne. C'est le résultat d'un mandat de gestion raisonnée mais restée somme toute, dynamique. En moyenne, 1.5 millions d'euros investis par an sur le mandat précédent.

n indicateur financier permet d'illustrer cette bonne gestion : il s'agit du taux d'épargne brute. Ce taux correspond au rapport entre l'épargne brute (recettes-dépenses de fonctionnement, hors produits et charges exceptionnelles) et les recettes réelles de fonctionnement du budget communal.

Le taux d'épargne brute permet de mesurer le pourcentage des recettes de fonctionnement qui pourra être alloué à la section d'investissement afin de rembourser le capital de la dette et autofinancer les investissements de l'année en cours.

Point de repère, le taux moyen d'épargne brute d'une commune française se situe aux alentours de 13 % en 2018 (cf note de conjoncture de la Banque Postale 2018).

Évolution du taux d'épargne de la commune



En dessous du seuil d'alerte (< à 10 %), la commune ne dégage pas suffisamment d'épargne pour rembourser sa dette, investir et également pouvoir emprunter si elle le souhaite. C'était la situation dans laquelle la commune se trouvait sur les exercices 2015 et 2016.

Entre 2014 et 2016, la situation financière de la commune était altérée par la réalisation d'investissements lourds sur le mandat 2008-2014, investissements qui ont été essentiels à la dynamique économique du territoire.

La municipalité de l'époque avait eu raison dans son ambition d'investissements qui aurait été impossible aujourd'hui avec toutes les incertitudes pesant sur le budget des collectivités et des réformes engagées.

Depuis 2017, le taux d'épargne brute supérieur à 15 % est nettement au-dessus des seuils d'alerte et de la moyenne nationale.

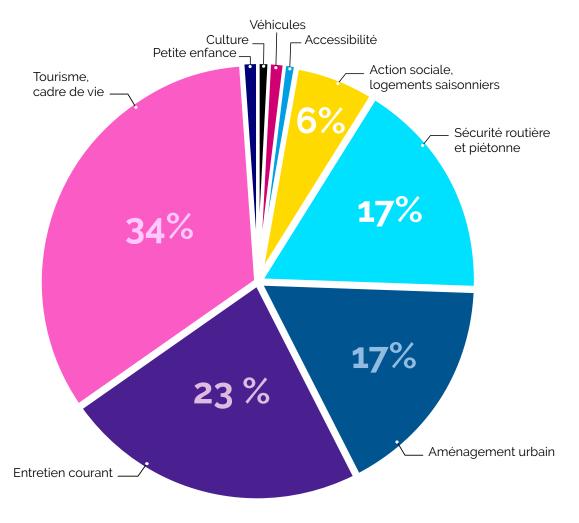


Une incertitude demeure sur ce début de mandat : quel sera l'impact de la crise sanitaire sur le budget communal et sur combien d'années ?

Même si les services ont pu chiffrer pour 2020 l'impact COVID à **549 705** € sur son budget consolidé, cette situation aura pour effet de revoir le calendrier initial des investissements prévus. A cela, s'ajoute aussi l'incertitude des dispositions des prochaines lois de finances sur le mandat.

Le plan prévisionnel et pluriannuel d'investissements 2020-2026 porte sur 15 millions d'euros. Le graphique ci-dessous reprend les grandes thématiques des investissements.

Pour 2021, l'impact est de 310 000 € (+ 560 K€ de dépenses et – 2.683 K€ de recettes). La commune a aussi joué la solidarité en recrutant et en maintenant en poste les saisonniers afin que ceux-ci ne se retrouvent pas sans emplois durant 5 mois. Par ailleurs, ils ont été ponctuellement réaffectés à d'autres missions pour renforcer les services.



IMPACT COVID SUR LES FINANCES

Grâce à l'excellente saison touristique 2020, la commune a été impactée sur ses dépenses de fonctionnement de l'ordre de 100 000 € pour l'achat d'équipement de protection du personnel et de la population. Ceci grâce aussi aux aides de la Région et du Département notamment dans l'achat de masques pour la population et des tests PCR. En 2020, elle a subi les pertes de recettes de fonctionnement dans une moindre mesure puisque les mesures sanitaires et décisions gouvernementales sont intervenues après le cœur de saison hivernale pesant pour 75 % de l'activité touristique.

Pour 2021, l'impact est estimé dans de plus grandes proportions du fait de la fermeture de l'activité économique liée au ski. Pour le budget communal, l'estimation porte sur une perte de 30 % de ces recettes.

La particularité de la commune de Châtel repose sur le fait d'être un support de station de montagne. Elle est à ce titre surclassée touristiquement et cela lui permet de bénéficier de certaines taxes. Ces taxes dites "de tourisme" que sont la taxe de séjour, la taxe loi Montagne (sur le chiffre d'affaires des remontées mécaniques) et la taxe additionnelle aux droits de mutations pèsent pour 14 % sur les recettes;

il est donc aisé de comprendre qu'une baisse d'activité liée à une épidémie et ou une baisse d'attractivité de la station, quelle qu'en soit la raison, a un impact direct non négligeable sur le budget communal. Pour 2020, ces 3 recettes s'établissent à 1 691 k€.

Pour 2021, ces recettes atteindraient 560 k€ soit près d'un tiers. La commune a en parallèle des dépenses dites rigides assez importantes qui correspondent au niveau de services qu'elle propose en tant que station de montagne et dont elle est engagée soit par contrat sur plusieurs années soit par le recrutement de personnel à l'année (service de navette, accueil de loisirs, crèche...). Bien que ces services aient été réduits, un service minimum est malgré tout assuré par la collectivité pour l'accueil de la clientèle touristique tout au long des saisons touristiques et pour permettre d'être prêts en vue d'une éventuelle ouverture même tardive de la station. Le coût de ces activités maintenues pour 2021 s'élèverait selon nos estimations à près de 540 000 €.

La politique d'investissement prévue sur le mandat 2020-2026 va tenir compte des baisses de marges de manœuvre financières mais la municipalité souhaite conserver un niveau de dépenses en travaux et études de l'ordre de 1.8M€/an en soutien des entreprises afin de maintenir l'économie.

DANS LE DÉTAIL, LES OPÉRATIONS PHARES DU MANDAT SERAIENT :

- Poursuite du plan de déplacement piétons avec la création de trottoirs au Petit Châtel et Linga jusqu'au carrefour de Villapeyron.
- Création d'une liaison routière entre la route du Roitet et la route du Petit Châtel pour désengorger le centre.
- Création de la salle multifonctionnelle en plein centre avec un réaménagement du carrefour du Linga en centre village.
- Réhabilitation de l'ancien hôtel des Combelles en logements pour saisonniers.
- Création d'une micro crèche pour augmenter la capacité notamment touristique de la crèche actuelle.





omme pour de nombreux particuliers, le confinement a permis pour beaucoup d'entre vous de ranger les garages, remises et autres entrepôts et mettre de côté voire jeter les "ça peut servir" accumulés pendant des années. Les services communaux ont procédé à la période estivale pour faire du tri. Et sous l'impulsion de M. le Maire, il a été décidé de vendre tout ce dont la commune n'avait plus l'utilité sur un site spécialisé, agorastore.

"Ces enchères participent à une démarche citoyenne de développement durable en offrant une seconde vie aux véhicules et matériels qui ne sont plus utilisés", précise le Maire.



La commune a vendu de nombreux biens pour une somme de 100 000 €.

L'inventaire du patrimoine communal a été mis à jour en conséquence. Parmi les biens vendus, figuraient un camion Mercedes Unimog, deux camions Renault, une lame de déneigement, un compresseur etc... Les acheteurs comptaient des particuliers, mais aussi des entreprises et des collectivités.

La commune procédera régulièrement à de nouvelles ventes, et la prochaine sera communiquée au public.







Dès l'annonce du confinement à la mi-mars 2020 et après la réunion du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) de la commune, les services communaux ont mis en œuvre le plan de continuité visant à organiser les services essentiels au quotidien des administrés tels que le service voirie, collecte des déchets, renseignements et démarches administratifs divers mais aussi organiser le télétravail pour tous les autres agents afin d'assurer la continuité du service public. Comme de nombreuses entreprises du monde privé, la commune a continué de fonctionner durant tout le confinement en utilisant des services de téléphonie et de visioconférence pour préserver le lien entre ses collaborateurs et les élus. Cette période a été aussi l'opportunité de généraliser la dématérialisation tant au niveau des demandes des administrés qui ont pu être satisfaites qu'au niveau des services.

3 agents sur 4 en télétravail et 36 autres ont été mis en autorisation d'absence suite à la fermeture administrative du service (enfance, certains agents des services techniques). 15 agents étaient en service quotidien par équipe et par roulement.

Une équipe avait été mobilisée dès le début de la crise pour permettre l'accueil d'enfants des personnels soignants mais elle n'a pas été activée, aucune demande n'ayant été formulée en ce sens.

En marge de l'organisation communale, et pour répondre aux demandes du début de crise épidémique, de nombreuses initiatives ont été prises en interne par les services et avec les partenaires locaux mais aussi en coordination

et en soutien aux bénévoles qui se sont manifestés tant pour la confection de masques que pour renforcer les équipes de l'EHPAD. La réserve citoyenne, créée à cette occasion par la commune, reste active en permanence pour répondre aux situations d'urgence ou aux évènements exceptionnels auxquels peut être confrontée la commune.

Mise en place du marché drive

De nombreux clients étaient présents chaque semaine, pour la plus grande satisfaction des commerçants participants qui ont pu travailler pendant cette période difficile : NINO FRUITS, PEILLEX, PERTUISET, PIOUTAZ, PERROUD.

Lancement de la réserve citoyenne

La réserve citoyenne est un groupe composé d'une trentaine de bénévoles (couturières, aide pour les courses, prêt de logement et aides diverses) qui ont proposé des services pendant le début de cette crise sanitaire.

Les nombreuses couturières ont participé à la confection de masques et de blouses pour l'EHPAD de Vacheresse distribués par Mme ROQUIGNY.

Des masques ont aussi été distribués aux personnes vulnérables et aux administrés qui en faisaient la demande en mairie (déposés dans toutes les boîtes aux lettres par les conseillères municipales Monique MAXIT et Gabrielle DAVID).

Communication avec les administrés

Elle a été renforcée grâce à nos différents supports et animée quotidiennement par le service pour permettre aux commerçants volontaires d'organiser les commandes des denrées alimentaires et les livraisons des courses mais aussi pour apporter de nombreux renseignements relatifs à la situation sanitaire et aux obligations légales à respecter dans un tel contexte.



Dès le 7 mai 2020, la commune s'organisait pour permettre une reprise partielle de l'école et de la crèche.

A la suite d'un sondage mis en place par la commune et l'école, les parents ont été associés à la décision d'ouverture partielle. Une seule classe en présentiel a été réouverte. Tandis que les cours en distanciel continuaient d'être assurés.

La commune a également ouvert un service spécial d'"aide aux devoirs" permettant l'accueil des enfants jusqu'au 2 juin 2020 pour les parents qui devaient reprendre le travail. Une dizaine d'enfants étaient accueillis tous les

iours.



POUR VOUS INSCRIRE:

Groupe Facebook Réserve Citoyenne Groupe de Mairie de Châtel ou à l'adresse mail suivante reserve.citoyenne@mairiedechatel.fr La municipalité tient à remercier les couturières, les membres de la réserve citoyenne et toutes les personnes qui ont répondu favorablement aux différentes demandes de la mairie (dons de tissus, élastiques, etc.)

PERSONNES VULNÉRABLES

Il est toujours possible de s'inscrire ou d'inscrire un proche sur la liste des personnes vulnérables via le formulaire disponible sur le site internet de la commune :

www.mairie-chatel.com/inscriptions-registre

CHATELD LE DAUPHINE LIBERE (MARCI 14 AVRIL 2020) 13

Comment fonctionne la mairie pendant le confinement ?



Une attention particulière a également été portée sur les personnes dites vulnérables et/ou isolées. Les élus et le service dédié se sont mobilisés pour appeler une à deux fois par semaine les 30 personnes inscrites pour prendre de leurs nouvelles, leur proposer des livres, leur porter des courses et briser l'isolement forcé mais nécessaire pour leur santé.

Accueil en mairie sur rendez-vous

Pendant le confinement il était possible de se rendre en mairie sur rdv pour des cas très particuliers. Ce système fonctionne encore aujourd'hui bien qu'il y ait un assouplissement dans les déplacements.

Il est encore conseillé de prendre rendez-vous par téléphone avant de vous déplacer afin de limiter votre attente. La porte de la mairie est équipée d'une sonnette et elle reste fermée le temps d'accueil d'une personne à la fois ; vous devrez être équipé d'un masque et vous désinfecter les mains à l'entrée et à la sortie du rendez-vous. De nombreuses démarches ont pu être dématérialisées, gagnez du temps en vous renseignant par téléphone avant de vous déplacer.



Confinés à Châtel mais pas seuls, ils fêtent leurs anniversaires sur le balcon! La municipalité leur offre une cloche ! Le renforcement de la communication notamment via les réseaux sociaux, facebook, l'application, la presse ou encore le site internet de la ville ont permis de maintenir un lien avec la population.

CRÂTEL LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ | VENOREDI 17 AVRIL 2020 | 13

Des services municipaux toujours actifs malgré les contraintes sanitaires

e uver fins des antefinse univerdistes. Depuis le les vingdames de chafte icces summitépeux a des nétiteurs et d'unamété de nétiteurs et d'unamété de de cette période pour

nciation et les autres me

la voic publique (ASVP) jus-qu'à la fin de confinement. + Les administrés pouvent



CHATEL 14 | DIMANCHE 29 MARS 2020 | LE DAUPHINÉ UBÉRÉ

Coronavirus : la continuité du service public est assurée



Les personnels communaux nettoient sur les secteurs non cou de communes pays d'Evian-vallée d'Abondonce. Paule DR

IMPACT COVID SUR LA SAISON TOURISTIQUE

Grâce à l'observatoire touristique dont s'est dotée la station de Châtel, nous pouvons connaître les résultats sur la fréquentation des saisons touristiques mais surtout anticiper les tendances pour les saisons futures en mettant en œuvre des actions pour améliorer l'économie touristique.

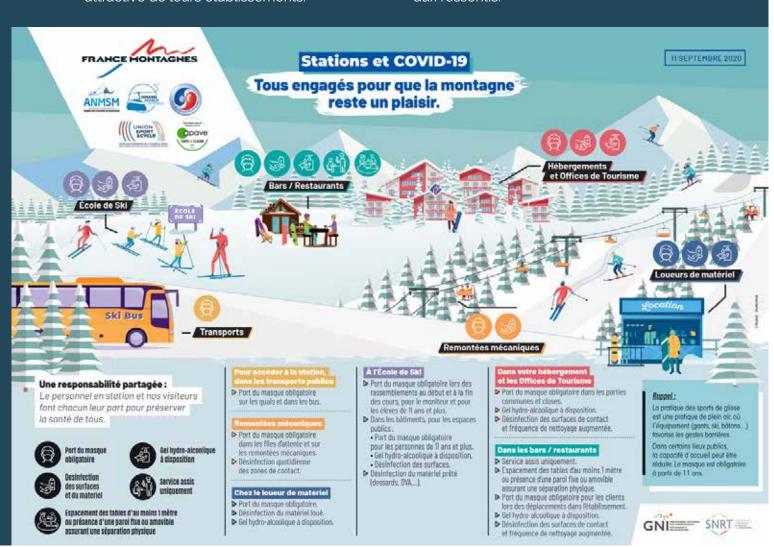
▶et outil sert également aux socio-professionnels adhérant à l'office de tourisme pour bénéficier de conseils sur la politique attractive de leurs établissements.

6 SAMEDI 6 FÉVRIER 2021 LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ

L'impact de la pandémie sur la station se révèle dévastateur



Cet observatoire révèle d'autant plus son utilité dans le cas d'évènements imprévus et permet d'objectiver les résultats par rapport aux ressentis.



DOSSIER SPÉCIAL COVID-19

722 500

nombre de nuitées sur l'hiver 19/20

- 18,9 %

par rapport à l'hiver 18/19



Hiver 19/20:

Cette saison d'hiver 2019-2020 restera marquée par la crise sanitaire engendrée par la Covid-19. Elle a entraîné la fermeture prématurée des stations de sports d'hiver à la suite du confinement décrété par les autorités publiques.

Ce confinement a amputé la saison de plusieurs semaines d'exploitation pour la destination, d'autant plus pénalisant que la fin de saison s'annonçait bien fréquentée dans les Alpes du Nord.

La station de Châtel a totalisé 722 500 nuitées cet hiver soit - 18,9 % par rapport à la saison n-1 et les pertes peuvent être estimées à 180 100 nuitées. Ce volume de pertes a été légèrement inférieur à ce qui a pu être observé dans les autres stations des Portes du Soleil avec - 20,3 % de nuitées pour les Gets et - 21,8 % pour Avoriaz.

A période constante, soit entre la semaine 52 (semaine de Noël) et la semaine 11 (dernière semaine complète avant le confinement), période d'ouverture commune avec la saison dernière, la fréquentation fut en hausse à Châtel avec + 1,7 % de nuitées. La fermeture anticipée de la station a eu un impact au niveau des journées skieurs vendues avec - 10,4 %. Toutefois, il est à noter que cette baisse est moins importante que celle des nuitées (- 18,9 % pour rappel) ainsi le taux de conversion est en hausse de 10 pts à 105,6 %.

Au niveau des retombées économiques, le manque à gagner peut être estimé à près de 18M€ soit 18 % du chiffre d'affaire potentiel de la destination, la station ayant généré 80,4M€ depuis le début de la saison.

Le poids de la clientèle étrangère sur les lits professionnels a gagné 1,6 points cet hiver, il s'élève à 22,6 %. Si la fermeture anticipée de la station a eu un fort impact sur les clientèles britanniques et (respectivement belges - 19 % et - 40 % de nuitées), il n'en est pas de même pour les Néerlandais avec + 11 % de nuitées. Ainsi, les Pays-Bas sont devenus le principal marché étranger pour la destination (6,3 % de parts de marché) devant le Royaume-Uni (5 %) et la Belgique (4,3 %). (1)

Eté 2020

Au terme de la saison estivale, Châtel enregistre une baisse de fréquentation de - 3,3 % de nuitées vs N-1. Les lits professionnels sont doublement impactés avec - 7.6 % de nuitées, en lien avec une perte de lits pro 316 lits, notamment dans les clubs, villages vacances et campings, qui accusent une baisse de capacité - 17,8 %.

Au-delà d'un stock plus restreint, le remplissage des lits pro est grandement impacté par le retard de fréquentation sur juin et juillet en lien avec le contexte sanitaire. Les progressions d'août (+10 % de nuitées) ne suffisent pas à compenser les pertes de fin juin - 36,7 % et juillet - 8,2 %.

A titre de comparaison, la station d'Avoriaz conclut cette saison avec + 0.7 % de nuitées. A Valloire, la forte affluence de propriétaires et les performances des lits pàp (entre particuliers) ne suffisent pas à compenser les pertes des lits professionnels, la station enregistre - 4 % de nuitées par rapport à n-1.(2)

l(1) et (2) extraits du rapport réalisé par G2A consulting pour le compte de la station Châtell



Saison 2020/2021:

La fréquentation de l'hiver 20/21 (décembre à avril) se profile vers une baisse de 53 % par rapport à l'année dernière.

La saison hivernale pèse pour 75 % dans l'économie de la station et les espoirs d'ouverture de la station s'envolent également. Pour autant, les professionnels s'organisent dès à présent pour renforcer l'attractivité de la station pour cet été et tendre vers une fréquentation exceptionnelle à l'instar de ce qui a été enregistré au mois d'août 2020 avec + 10 % de nuitées supplémentaires qu'un été "classique".

DATE	TO Année N-1	TO Année N	Ecarts (en pts)
Avant Saison	15,5%	18,6%	3,0
Vacances de Noël	72,7%	34,6%	-38,1
Intervacances de Janvier	58,7%	26,0%	-32,8
Vacances d'Hiver	75,8%	37,3%	-38,6
Intervacances de Mars	45,3%	29,4%	-15,9
Vacances de Printemps	31,2%	14,6%	-16,5
TOTAL	55,7%	29,4%	-26,3

Tableau - données G2A consulting

Toutes les typologies d'hébergements souffrent de la situation et en particulier l'hôtellerie. Les résidences de tourisme et les hébergeurs "particuliers" restent également fortement impactés par de nombreuses annulations de séjour.

EN SAVOIE MONT-BLANC

Depuis le début de la saison 2020-2021, déjà 2 milliards d'euros de pertes de retombées économiques à l'échelle de Savoie Mont-Blanc. Avec la fermeture des remontées mécaniques pendant les vacances de février, ce serait plus de 4 milliards d'euros qui seraient définitivement perdus.

Le taux de réservation est de 50 % sur les 4 semaines de février, en retrait de 35 %. Un chiffre qui s'effondrera de manière quasi instantanée avec la confirmation du maintien de la fermeture des domaines skiables.

200 000 professionnels de la montagne sont directement touchés par cette décision. 41,1 millions de nuitées sont réalisées l'hiver. Les vacances de février représentent traditionnellement 35 % de ces nuitées.

Après Paris, Savoie Mont-Blanc est la deuxième destination française en nombre d'emplois touristiques.

MOBILISATION DU VILLAGE CONTRE LA FERMETURE DES STATIONS



Châtel, station fermée mais pas résignée

e milieu professionnel de la montagne était suspendu aux décisions du gouvernement quant à l'ouverture des stations. Tous espéraient après le second confinement, une ouverture pour Noël 2020. Mais il en a été autrement, le couperet s'est abattu le 8 décembre, les stations devront rester fermées jusqu'au 20 janvier 2021... Mais les espoirs ont été douchés au fil du temps pour finir par une annonce identique pour les vacances de février. Une saison que certains disent blanche, blanche à double titre : s'il est vrai qu'elle a vu s'abattre un manteau neigeux généreux mais dont presque personne, mis à part quelques initiés, ne pourra profiter, elle est surtout une catastrophe pour l'économie de notre village et de notre territoire valléen. L'Etat a certes apporté des soutiens financiers aux professionnels de la montagne, mais certaines catégories d'acteurs des stations de ski ont été oubliées (voir notre article sur les interventions du Président de la Région et du Président du Département).

Le maire de Châtel, au lendemain des annonces gouvernementales, a décidé de ne pas se résigner trop tôt car toutes les stations étaient prêtes, elles avaient armé des plans sanitaires rigoureux pour accueillir les touristes en toute sécurité. Incompréhension renforcée avec l'ouverture des stations suisses voisines. Ce sont grâce à des actions uniques et atypiques qu'il a tenté de mobiliser l'opinion politique sur les conséquences d'une telle décision. Comme d'autres personnalités politiques et associatives (parlementaires locaux, associations des élus de la Montagne etc) qui ont manifesté leur désaccord avec cette position gouvernementale, c'est à travers des interventions auprès de différents médias français mais aussi étrangers que la voix de Châtel s'est diffusée.

La mairie de Châtel s'est couverte pendant quelques semaines de drapeaux suisses, parce que Châtel a toujours été "la plus Suisse des stations françaises" du Domaine des Portes du Soleil par ses relations étroites avec Morgins. Certains se sont manifestés par message en s'insurgeant contre cette action et en y voyant de la provocation anti-républicaine contre la France, quand d'autres ont compris le clin d'œil à nos amis et qu'il était juste question de dénoncer une décision prise en dehors de toute concertation avec le pays frontalier qui autorisait l'ouverture de ses stations, dénoncer l'incohérence d'une telle position relative à un domaine skiable qui s'est construit "sans frontière".

Le 5 décembre, sur un air de Michel Sardou, le maire de Châtel, Nicolas Rubin, a chanté "Une chanson pour Matignon". Lettre ouverte au gouvernement pour protester contre la fermeture des remontées mécaniques. Mais pourquoi une chanson? "On a du mal à se faire entendre donc il faut sortir des sentiers battus", disait Nicolas Rubin lors d'une inter-



view pour France 3. Extrait des paroles, sur la mélodie de la Chanson "France" de Michel Sardou : "Quand je pense à Jean Castex, son idée d'interdire le ski...", "Partout ailleurs, vous êtes tranquilles. Le virus n'aime que le ski. Jean Castex lui n'aime pas la Suisse. Si vous y allez, vous serez punis" ... "Ne divisez surtout pas la France, à vos défauts de vérité. Cette France qui est la nôtre, vous êtes en train de la blesser" "Tous ces emplois, cette énergie. Je crois vraiment que l'équité a oublié de chausser ses skis. Rien n'est logique depuis Paris. C'est l'origine de nos insomnies. À quand une décision mûrie, pour le moral et pour la vie ?"

C'est la deuxième chanson que le Maire écrit pour dénoncer des décisions ou des situations concernant les relations du pouvoir centralisé avec les collectivités locales. La première avait été chantée devant le président Emmanuel Macron sur l'air le "Marionnettiste" de Pierre Bachelet, lors d'une visite de terrain

auprès des maires locaux, à Valence, et faisant suite au mouvement des Gilets jaunes qui secouait le pays en 2019. Il y était question d'un retour en force de la centralisation du pouvoir, du rôle de l'Etat et de ses décisions prises pour les collectivités locales (réforme taxe d'habitation. normes) sans concertation avec les maires, reléqués à la simple exécution de décisions parisiennes et niant totalement le principe de libre administration principe essentiel de la décentralisation.



"J'ai drapé la mairie de drapeaux suisses et ça a déclenché une médiatisation. Avec cette chanson, j'ai voulu affiner le message et ça fait le buzz" Nicolas Rubin, Maire de Châtel

© JEAN-CHRISTOPHE BOTT/EPA/MAXPPP

6 | VENDREDI 8 JANVIER 2021 | LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ

La commune sur les écrans coréens le jour de l'an



Le reportage sur l'impact de la Covid sur l'économie des stations a été tourné mi décembre. Photo DR

Dans notre édition du 15 décembre, nous avions relaté la présence à Châtel, d'une équipe de la té-lévision d'une grande chaîne publique sud-coréenne venue faire un bilan de l'année 2020 dans le cadre de la Covid 19 et son impact économique. Le choix de Châtel avait été nourri à l'époque par "La chanson pour Matignon" du maire Nicolas

Rubin.

Cette émission spéciale a finalement été diffusée le 1st janvier en Corée du Sud. « Tourné à Chatel, Abondance et Annecy, le sujet a été vu à grande échelle. Un retentissant morceau musical qui a permis d'exporter un peu de Haute-Savoie sur un autre continent 1 », apprécie le maire de Châtel.

B.A.

MÉDIA CORÉEN

La mobilisation a aussi été étendue à tout le village le 3 décembre 2020, tous les professionnels de la station, des commercants aux écoles de ski, des agriculteurs aux personnels des socio-professionnels, tous étaient au rendez-vous pour ce mouvement de colère, mais aussi de fierté de montrer que la Montagne est vivante, et qu'elle survivra à cette situation chaotique. L'occasion est ici donnée pour renouveler nos remerciements à tous ceux qui ont répondu à notre appel.



RETOUR SUR LA MOBILISATION DE CHÂTEL

dans les médias nationaux et internationaux (presse écrite, TV, radio), une série en 9 épisodes :



EPISODE 1

Les premières mesures

Dès la rentrée, les premières mesures touchent les classes de neige. Sur France Bleu Pays de Savoie le 8 septembre puis France Info deux jours plus tard, Nicolas Rubin en appelle au ministre de l'Éducation nationale, alertant au passage du "manque de consignes" et de concertation entre les différents acteurs nationaux et locaux, ainsi que sur le risque économique lié à ces annulations de séjours d'enfants, surtout quand on a conscience que les enfants sont les futurs clients des stations.

EPISODE 2L'incertitude

Mi-novembre, la décision tombe. Emmanuel Macron annonce la fermeture des stations pour les vacances de Noël. Les réactions politiques ne se font pas attendre. Quelques jours après, le 17 novembre, Nicolas Rubin intervient sur BFM story et met en avant le "discours diffus, changeant [du gouvernement et des ministres]", attendant des "décisions claires".

Tandis qu'Emmanuel Macron table sur une réouverture en janvier, "incompréhension" et "colère" dominent pendant l'interview de RCF le 25 novembre, sentiments partagés par d'autres maires lors du tour d'horizon de France Bleu Montagne le même jour.

EPISODE 3

L'incompréhension

Les différentes interviews et articles mettent en avant le manque de concertation entre pays européens. Tandis que les stations françaises sont fermées, la fermeture "n'était pas une option en Suisse" (Europe 1 - 26 novembre).

M. le Maire regrette aussi l'"absence de concertation" en France (Le Figaro Vox - 1^{er} décembre), tandis qu'"il y a eu une réflexion len Suissel qui a associé les élus et les professionnels" (France Info - 30 novembre).

L'incompréhension est aussi marquée par la volonté d'Emmanuel Macron d'instaurer des contrôles à la frontière, "difficilement gérables" pour Mr le Maire (France 3 AURA - 2 décembre), et totalement absurdes "on passe pour des fous ici, on est la risée des Suisses" (France Info - 30 novembre) "ne sachant pas sous quel aspect juridique ça pourrait avoir lieu" (RMC - 02 décembre 2020). Cela implique aussi des conséauences économiques avec "beaucoup moins de fréquentation étrangère" (France Bleu - 8 décembre). L'autre incompréhension vient d'une part du fait du travail avec les autorités préfectorales sur un protocole sanitaire en station qui se retrouve effacé par le pouvoir central parisien et d'autre part de la disparité entre la montagne et les grandes villes, relançant le débat des commerces "essentiels et non essentiels"

(BFM Story 2 - 2 décembre 2020), Nicolas Rubin insistant sur "cet afflux de gens qui ne choque personne quand on parle des centres commerciaux" (France Bleu - 8 décembre). Les activités de glisse se pratiquent au grand air où les risques de contaminations sont bien moins réels qu'en magasins.

EPISODE 4 La première réaction

Parallèlement aux différentes interventions dans les médias. Nicolas Rubin veut "frapper les esprits" (France Bleu - 28 novembre). Des drapeaux suisses sont hissés sur la facade de la mairie pour marquer la "Ifermeture] des domaines skiables à un mois des vacances de Noël, alors que [les] voisins suisses restent ouverts" (Le Point - 30 novembre). Le Point et le Dauphiné mettent aussi en avant la "verticalité" du pouvoir face à "l'importance du couple préfet-maire". Très rapidement, cette action va faire le tour du monde. L'information va être reprise à l'étranger : en Suisse sur la RTS qui insiste sur la disparité des mesures européennes et The Local. ch du 3 décembre 2020 avec son photoreportage mais aussi en Angleterre (BBC et The Guardian du 3 et 4 décembre), en Russie (RT France - 3 décembre).

EPISODE 5 Une mobilisation générale

L'union fait la force! Afin "d'exprimer leur mécontentement suite à la décision du gouvernement", les acteurs locaux des différentes stations du Chablais se réunissent sur la place de l'Église de Châtel le 3 décembre comme en témoigne l'article du Dauphiné Libéré du 4 décembre et celui du Messager le 10 décembre. Ce dernier fait aussi mention de la volonté des différents acteurs de saisir le Conseil d'État pour "tenter de casser la décision du gouvernement".





En tant que coprésidents de l'Agence Savoie Mont Blanc, Nicolas Rubin et Vincent Rolland décident de publier un communiqué de presse en cette fin d'année. Intitulé "Stop aux tergiversations", ce communiqué exige "une clarification des intentions du gouvernement", intention réaffirmée le 5 janvier par Nicolas Rubin sur Radio Mont Blanc. De plus, ce dernier affirme dans l'interview que "les stations sont tout à fait prêtes pour ouvrir [le] jeudi 7 janvier".

EPISODE 6La deuxième réaction

Dans la lignée des drapeaux suisses sur la mairie, Nicolas Rubin réalise une nouvelle opération de communication: la reprise de la chanson "France" de Michel Sardou. Les médias régionaux et nationaux reprennent l'information.

France 3 AURA du 7 décembre la décrit d'ailleurs comme "une communication originale". A l'instar des drapeaux suisses, l'information est relayée à l'international comme aux États-Unis sur la radio NPR la plus grande radio publique des Etats-Unis avec 33 millions d'auditeurs chaque semaine

ou encore en Corée du Sud, le média Coréen TV KBS, avant choisi Châtel pour le tournage d'une émission sur les conséquences de la COVID en Europe diffusée le 1er janvier 2021, comme le mentionne le Dauphiné Libéré du 9 et du 17 décembre. Derrière l'acte symbolique, Nicolas Rubin met en avant le besoin de "faire appel au gouvernement pour au moins avoir un signal" comme le souligne Sud Radio le 8 décembre. Son appel va être entendu puisque le Dauphiné Libéré du 13 décembre nous indique qu'un entretien entre le maire et le premier ministre a eu lieu, ce dernier soulignant que "lui aussi était de la montagne et qu'il comprenait que la situation puisse peser [...]"

EPISODE 7La troisième réaction

Face à l'inquiétude, Nicolas Rubin déclare lors du dernier conseil municipal du 28 décembre 2020 que "la situation reste très floue", insistant aussi sur "l'après coup [...] pour l'économie" et la "santé morale et mentale des acteurs de la montagne". Le maire insiste aussi sur le bon comportement

des clients arrivés en station. (Le Dauphiné - 3 janvier). Début janvier, Nicolas Rubin apostrophe le gouvernement par une nouvelle action de communication. "Le maire de Châtel envoie ses vœux à Emmanuel Macron et son épouse ... avec deux forfaits de ski" titre France 3 AURA le 5 janvier, repris par le Dauphiné et CNews le même jour. Sud Radio va plus loin en reprenant les propos du maire dans une interview: "Pas un seul ministre n'est venu prendre le pouls de la situation", mettant en avant le manque de dialogue et le fait de "tout décider de Paris".

EPISODE 8 L'espoir

Alors que la date d'ouverture des remontées vient de "leur passer sous le nez" (Le Messager - 14 janvier), le gouvernement ne se prononcera que le 20 janvier pour une possible réouverture. Il ne reste plus que les vacances de février pour espérer sauver la saison, et éviter une "saison blanche, scénario catastrophe".

Dans un long entretien pour le Magazine des Élus des Pays de Savoie, Nicolas Rubin se confie. Une étroite collaboration avec les services de l'État est mise en place afin d'accueillir les touristes dans les meilleures conditions mais "une seconde mauvaise saison d'hiver serait un désastre" déclare le maire, le magazine mettant en avant les conséquences financières

de la fermeture anticipée suite au premier confinement: "un manque à gagner de 800 millions d'euros en Savoie Mont-Blanc, soit 15 à 20 % du chiffres d'affaire". Un point important est aussi mis sur la nécessité pour les stations de ski de se réinventer, sachant que les montagnards ont toujours su s'adapter aux circonstances.

EPISODE 9 Le "pré-bilan"

"Les remontées mécaniques n'ouvriront ni le 1er février, et probablement pas plus tard non plus" annonce Le Messager du 21 janvier introduction. Encore une fois, les différents acteurs (directeurs de station, maires, président du Département) mettent en avant cette "décision prise sans concertation". Fin janvier, Alain Espinasse, préfet de la Haute-Savoie puis Laurent Wauquiez, président de la

région AURA se rendent à Châtel. L'aspect économique est longtemps évoqué, le préfet précisant que "20 millions d'euros d'aide de l'État ont été mobilisés" (Dauphiné - 24 janvier) tandis que le président de la région rencontrait les acteurs locaux de la montagne, le Dauphiné du 31 janvier rappelant qu' "en Haute-Savoie le chiffre d'affaires annuel des remontées mécaniques représente 300 à 350 millions d'euros".

A l'échelle de la commune, il avait été fait état dès le mois de novembre de l'inquiétude "pour la saison d'hiver" (Dauphiné - 29 novembre), inquiétude confirmée avec l' "impact [qui] se révèle dévastateur", comme indiqué dans l'article du Dauphiné du 6 février mentionnant le manque à gagner avec "500 000 € de taxes de séjours en moins" ou les "940 000 € de taxe des remontées mécaniques".





LES COLONIES DE VACANCES

Centres de Vacances, hébergeurs # des enfants !

onsieur le Maire a rencontré le 6 janvier 2021 les propriétaires des centres de vacances pour entendre les préoccupations de cette profession, elle aussi durement impactée par la situation et étonnement dépourvue d'aides... pour le moment. Châtel et la Vallée d'Abondance ont une chance de bénéficier de ces nombreuses structures d'accueils d'enfants et qui contribuent à "former" une partie de la clientèle de demain.

Ces enfants reviennent souvent ensuite sur les traces de leur jeunesse après avoir fondé une famille.

C'est en présence de leur



plus gros prescripteur de séjour "Evad&vous" et son dirigeant Francis Fahlen que les échanges sur la situation et les projets d'avenir ont eu lieu. Depuis sa présence à leur côté, c'est plus de 100 000 enfants qui ont découvert la neige ici, jusqu'à 1000 par semaine sur les périodes de pointe.

Une activité à maintenir et à encourager!

En remerciement de l'attention qu'il porte à la destination Châtel / Vallée d'Abondance, une cloche Perrin agrémentée d'une très belle peinture de Virginie Bertrand lui a été remise. Une attention en direction de la fidélité!









'est en présence de ses adjoints, directrices et directeurs de services que le Maire de Châtel Nicolas RUBIN a reçu le 21 janvier 2021, M. le Préfet de la Haute-Savoie, Alain ESPINASSE en présence du sous-préfet de Thononles-Bains, Richard Daniel BOISSON.



"Comme à chaque arrivée du Préfet dans le Département, je l'invite à venir dans la commune et avec la situation actuelle, ceci n'a pas été possible avant. Mais finalement, j'ai eu encore plus *de choses à lui dire"* sourit Nicolas RUBIN, Maire.

Après une présentation de la commune, ses activités, son économie, ses réalisations, ses projets, la situation préoccupante du tourisme s'est évidemment invitée au cœur des échanges. Nous avons attiré l'attention sur les difficultés que peuvent rencontrer la commune, l'exploitant du domaine skiable, évoqué les cas particuliers dont celui des centres de vacances, mais aussi la détresse invisible des personnes qui pourraient être confrontées à des situations compliquées, les solidarités et le prochain accueil des clients des vacances d'hiver.

Le préfet, véritable relais d'informations vers le gouvernement a martelé que ses services étaient entièrement dévoués à apporter des réponses à toutes ces situations en accord avec les décisions du gouvernement.

Le Préfet a souligné les relations Préfet / Maire comme devant être complémentaires surtout en période de crise puisque cette situation nous ne l'avons pas choisie mais nous devons ensemble contribuer à ce qu'elle soit la moins douloureuse possible. Le Maire de Châtel. aussi Président de l'Association des Maires de Haute Savoie a confirmé cette nécessaire entente et collaboration entre l'Etat et les collectivités "parce que la mission est dure pour tout le monde et qu'il nous faut être forts ensemble".



Le 30 janvier dernier, le Président de Région s'est invité à Châtel pour poursuivre les visites de terrain auprès de plusieurs stations régionales entre l'Isère, la Savoie, la Haute-Savoie mais aussi l'Auvergne.

c'est lors de la conférence de presse organisée le 28 janvier à Lyon que le Président a annoncé la nécessité de porter les différents enjeux des territoires de sa Région et notamment celui de la montagne, à la connaissance du Premier Ministre qu'il rencontrait par la suite, début février.

Lors de son déplacement à Châtel, il a rencontré différents commerçants et socio-professionnels de la station. Il a pu ainsi prendre le pouls de plusieurs corps de métiers et comprendre les éventuelles limites dans les aides apportées par l'Etat et identifier des secteurs en grande souffrance, exclus

des dispositifs par manque de connaissance fine de l'économie d'une station de montagne. De nombreux exemples furent donnés : le personnel saisonnier non embauché et qui n'avait pas de droit au titre de l'assurance chômage, ou encore la situation des hébergeurs non professionnels, des colonies de vacances, des médecins de montagne ou encore des agriculteurs etc.

C'est sur la place de l'Eglise que les acteurs réunis de la station ont accueilli la délégation accompagnant le Président de Région composée du Président du Conseil Départemental, Christian Monteil et des parlementaires locaux.

Le Département de Haute-Savoie, autre financeur notable des stations touristiques, a également par la voix de son Président, apporté son soutien à l'économie avec un plan d'aides qui est en cours

d'élaboration pour venir en soutien aux communessupports de ces stations touristiques.

Près de 150 personnes se sont connectées à la visioconférence organisée à la salle la Chatelaine pour suivre l'échange entre les acteurs économiques la montagne, ESF, ski club, remontées mécaniques et autres et le Président de la Région M. Wauquiez et le Président du Conseil Départemental de Haute-Savoie. La présence de ces deux présidents faisant cause commune a été fortement appréciée par le public.

Les communes de montagne demandent quant à elles, entre autres, l'annulation du fonds de péréquation (FPIC), (d'ailleurs toutes les communes de Haute-Savoie sont contributrices) mais également une compensation de leurs pertes de recettes liées directement à la fermeture de leurs stations.

Extrait du discours de Laurent Wauquiez lors de la conférence de presse de Lyon :

"L'objectif, durant ces quatre jours, est de pouvoir obtenir l'éventail le plus précis des difficultés rencontrées sur place. Un tel déplacement va permettre d'échanger en effet avec un maximum d'acteurs. Nous rencontrons ainsi des restaurateurs, des hôteliers, des commerçants, des guides, des moniteurs, des élus locaux, des médecins, des entreprises, des transporteurs.... Grâce à ce travail que nous menons tous en commun avec

notamment les présidents de Départements et les maires, nous allons pouvoir parler d'une même voix et représenter au mieux la montagne au moment de rencontrer le Premier ministre lundi prochain. C'est de cette manière que nous pourrons obtenir de l'Etat un plan d'urgence dont l'objectif est denelaisserpersonne de côté. Potentiellement, la décision prise à Paris peut être en effet un cataclysme en provoquant un plan social jamais vu pour

montagne, menaçant 150 000 emplois. La montagne a été trop considérée comme un endroit de privilégiés. Elle est en réalité une locomotive économique et touristique pour tout notre pays. Aujourd'hui, le risque est que des fonds spéculatifs profitent de cette crise pour s'approprier notre montagne et qu'elle passe définitivement sous pavillon étranger...."















DOSSIER SPÉCIAL COVID-19 / ÉVÈNEMENT





Laurent Wauquiez avec Christian Montiel, président du CD74



Laurent Wauquiez avec Alex Creuzé, président de Châtel Tourisme

a Region



Le Conseil Départemental de Haute-Savoie a décidé de la mise en œuvre d'un plan de soutien à destination des collectivités support de stations de ski alpin du Département. Une dotation pourrait être versée à ces collectivités pour compenser en partie des pertes de recettes supportées par la fermeture de leur station



mais également tenir compte des coûts des services qui ont été maintenus à minima pour ré-ouvrir dès le signal éventuellement donné par le gouvernement. Le Département avait déjà annoncé en janvier 2021 un effort massif à travers le relèvement des crédits du dispositif du CDAS (Contrat Départemental d'Avenir et de Solidarité).













SERVICES TECHNIQUES

ET TRAVAUX

La fibre optique arrive sur Châtel!

e local technique appelé NRO (nœud de raccordement optique) d'où partiront toutes les lignes de la fibre optique vient d'être réalisé sous le parking du Meurba. C'est le premier maillon de la chaîne d'un réseau de fibre optique indispensable pour le déploiement et l'obtention du très haut débit.



Le réseau public est porté par le SYANE, en partenariat étroit avec le Conseil départemental de la Haute-Savoie, les intercommunalités, la Région Auvergne Rhône-Alpes et l'Etat.

Le réseau public en fibre optique du SYANE est exploité par la société COVAGE dans le cadre d'une délégation de service public de 15 ans.

Ce réseau s'inscrit dans le cadre du Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie (SDTAN) qui fixe les grandes orientations et objectifs pour l'aménagement numérique du département.

Covage Haute-Savoie a pour mission de commercialiser auprès des opérateurs de télécommunications l'accès au réseau public fibre optique du SYANE et en assurer son exploitation. Pour Châtel le déploiement de la fibre devrait avoir lieu en 2022. Tous les renseignements sont disponibles sur le site covage.com.

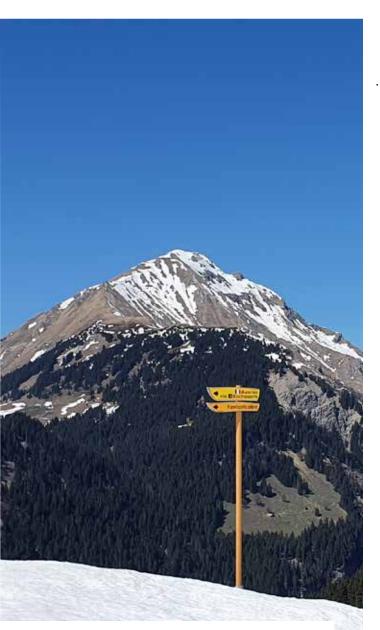
Nouveaux aménagements à la menuiserie municipale

La commune a investi dans 2 nouvelles machines pour le service menuiserie. Une aspiration des poussières de bois pour éviter au personnel de développer des maladies professionnelles liées à ces poussières et pour diminuer le risque d'incendie du bâtiment. Enfin, une scie à panneaux a également été installée complétant ainsi le local. Cet équipement permet à moyen terme d'être totalement autonome dans la découpe des planches achetées en panneaux grand format et d'économiser les frais de découpe. Coût des équipements complémentaires : 26 976 €TTC

L'équipe scierie est composée de 2.5 Equivalents Temps plein. Ce service réalise de nombreux travaux en régie sur l'ensemble de nos bâtiments communaux et pour les manifestations. Soit plus de 2000 heures de travail annuel en régie sur l'activité menuiserie.







Un nouvel engin de déneigement au centre technique municipal

l s'agit d'un engin de marque Fastrac, d'une puissance de 240 chevaux équipé de quatre roues motrices et directrices. Il est destiné au déneigement et au salage et est équipé d'une lame de 4.20 mètres de large.

Cette machine vient en remplacement de deux véhicules, une chargeuse qui était prise en location chaque hiver et un Unimog de plus de 15 ans.

Défense incendie réalisée à partir du réseau "neige" sur les sites d'altitude

Pour rappel, les communes doivent mettre en place une protection incendie sur l'ensemble de leur territoire en matière de DECI (Défense Extérieure Contre l'Incendie) sous la responsabilité de leur maire.

Sur les sites d'altitude, il est parfois difficile d'avoir un réseau qui permet de satisfaire à la défense incendie des habitats à protéger (restaurants, hôtels...) et notamment en période hivernale.

C'est pourquoi à Châtel, il a été décidé de profiter du réseau "neige" disponible sur les différents sites pour mettre en place des hydrants (poteaux incendie) à partir de ce réseau.

Une première tranche a été réalisée pour satisfaire en défense incendie les sites d'altitude de Superchâtel, Plaine Dranse et Pré-La-Joux.

Coût total des travaux : 56 500, 00 € TTC.

Ces travaux ont consisté à mettre en place des poteaux d'incendie dotés de réducteurs de pression bien plus importants sur les réseaux de neige artificielle.

Le réseau "neige" en pression permanente représente une sécurité, en débit et pression, pour satisfaire la défense incendie.

Une seconde tranche sera réalisée en cette année 2021 pour satisfaire la défense incendie des sites LINGA 2 et des COMBES.

Coût du véhicule : 280 000 € TTC

Avec l'enneigement exceptionnel de l'hiver 2020/21, cette machine n'a pas démérité!



Écluses doubles

Les services techniques ont mis en place à titre d'expérimentation pendant la période estivale deux écluses doubles route du Linga et route des Freinets. Ces écluses produisent un rétrécissement de la chaussée et imposent une circulation alternée et le ralentissement des véhicules, dans les deux sens de circulation.

Ce test a donné des résultats positifs appréciés par les riverains de ces voies. Une étude est en cours pour pérenniser dans le futur ce type d'aménagement réduisant la vitesse.

Les trottoirs Sécurité piétonne

Continuité de la pose des trottoirs route du Linga (tranche 2) pour la sécurisation du cheminement piétons, travaux réalisés par l'entreprise COLAS pour un montant de 273 294 € TTC.

Subvention/participation du Département: 69 000 €

La municipalité poursuivra son programme de trottoirs en 2021 et 2022 :

- tranche 3 de la Route du Linga
- trottoirs entre le carrefour de Châtel Tourisme et la pharmacie.







LE RÉSEAU DE LA FIOLAZ

La municipalité a engagé dès 2017 des études en vue de conforter les berges du ruisseau de la Fiolaz sur sa partie aval en vue de limiter l'érosion du lit, les risques de débordement et de sécuriser les habitations situées en rive gauche.

Les travaux ont débuté à l'automne 2019 et ont été réalisés dans le cadre de la compétence GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) relevant de la CCPEVA avec une maîtrise d'ouvrage déléguée au SIAC (Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Chablais).

Le pont existant permettant d'accéder à l'exploitation agricole située en rive droite a été également remplacé afin de faciliter l'écoulement du cours d'eau, d'éviter les embâcles et de limiter l'engravement du lit lors de fortes précipitations.

La maîtrise d'œuvre a été confiée au RTM (service de Restauration des Terrains de Montagne de l'ONF) et l'exécution des travaux, qui se sont achevés en septembre 2020, a été assurée par l'entreprise LEC pour un montant total de 311 988 € TTC.

Le projet a bénéficié d'une participation financière du Département et de l'Agence de l'Eau. Le reste à charge étant supporté par l'intercommunalité, la CCPEVA.



VOIRIE: RÉFECTIONS DES CHAUSSÉES





Un vaste programme de réfection de voirie a été réalisé à l'automne 2020 dans les secteurs ci-contre. Coût des travaux : 293 640 € TTC.



CAMÉRAS DE VIDÉOSURVEILLANCE

vidéosurveillance (12 au surveillance existantes. viennent compléter le dis-

16 nouvelles caméras de positif des 34 caméras de parking place de l'Église, 3 Cette extension du parc

dans le centre route du Lin-permettra de compléter ga et 1 route du Petit Châ- la couverture actuelle et tel secteur de Barbossine) d'apporter toujours plus 84 919, 00 € TTC. de sécurité et de protec-

tions aux vacanciers et usagers de la commune. Cette prestation a été confiée à l'entreprise SPIE pour un montant global de





Élargissement du virage du carrefour des routes du Meurba et des Freinets

Le chantier a été réalisé par les services techniques de la mairie sous la forme de régie municipale afin d'apporter une meilleure visibilité, surtout lors des flux de circulation créés lors des fermetures de la RD22, à hauteur de l'église lors de certaines manifestations.

Le chalet Millet sera démoli pour laisser la place à une salle multifonctionnelle

Ce dernier sera démoli en 2021 pour laisser place à des aires de stationnement, à un aménagement paysager puis à une salle multifonctionnelle.

Le programme est en cours de réflexion et il sera provisoire pour ne pas mobiliser une enveloppe financière à fond perdu. L'association ABC qui bénéficie actuellement d'une autorisation d'occupation du RDC du chalet Millet pourra continuer de s'y réunir jusqu'à sa démolition.

Une solution sera étudiée en temps voulu avec l'association pour trouver un nouveau local.

Rénovation parc **Petit-Châtel**

Pour le confort des usagers et l'embellissement du quartier le petit parc a été rénové et les barrières usagées ont été remplacées.

Ce beau site est composé d'une aire de pique-nique, de jeux d'enfants et d'un terrain de pétanque.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

epuis le mois de janvier 2021, le code de la route a évolué et impose au véhicule dont le PTAC est sup à 3.5T (poids-lourd, au-



tobus, etc.) l'affichage d'une signalisation matérialisant leurs angles morts sur leur véhicule. L'objectif est de prévenir les usagers plus petits et moins visibles des zones hors du champ de vision des conducteurs de vé-

hicules lourds. Ces zones dont les usagers vulnérables méconnaissent souvent l'ampleur, sont à l'origine d'accidents graves, parfois mortels.

La commune de Châtel a ainsi équipé sa flotte de véhicule en ce début d'année 2021. y compris sa navette scolaire.

Places de parking à l'ancien presbytère

es travaux ont été effectués en régie communale par les agents des services techniques : destruction d'une partie du muret de l'entrée, décaissement d'une partie de la pelouse (60 m² env.), nivellement du terrain pour l'enrobé.

Le stationnement est réservé à la patientèle du nouveau cabinet médical.

Coût travaux : 6600,00 € TTC - Entreprise COLAS





La municipalité de Châtel travaille depuis 2019 sur la création d'une maison médicale en lien avec la commune voisine de sorte que l'accès aux soins soit central pour les populations locales mais également touristiques et en particulier pour la prise en charge des accidentés du ski et des pratiques sportives existantes sur leurs domaines, été comme hiver.

et équipement ambitieux devait s'implanter sur le territoire de La Chapelle, à proximité du centre sportif du Saix. Malheureusement des contraintes d'urbanisme importantes ont mis un frein à ce projet mais n'ont pas entamé la détermination de la commune de Châtel dans son projet de maintien de médecins généralistes et spécialisés dans la traumatologie dans le village. Il faut rappeler qu'on dénombre plus de 1300 secours par an (été comme hiver) liés aux

(été comme hiver) liés aux accidents survenus dans le cadre des activités sportives pratiquées sur Châtel. Il est donc primordial pour la population que la prise en charge médicale soit la plus rapide.

Face au risque de pénurie de médecins dans les années à venir, la commune a décidé de créer pour l'hiver 2020 un cabinet médical généraliste avec spécialité traumatologie dans des locaux actuellement disponibles, le rez-de-chaussée de l'ancien presbytère de Châtel. Ce nouveau cabinet de 110 m² est équipé outre d'une salle d'attente, d'une salle de radiologie, une salle de plâtre et deux bureaux permettant d'accueillir 2 médecins à l'année.

Les travaux ont commencé au début de l'été, ils s'élèvent à 299 799 € HT (sans les aménagements extérieurs).

Les locaux sont mis à la disposition à titre onéreux au moyen d'un bail professionnel au profit des deux médecins avec lesquels le projet de maison médicale avait été initié.

Pour permettre l'accès à ce cabinet, trois places de stationnement ont été crééos

Pour permettre l'accès à ce cabinet, trois places de stationnement ont été créées à proximité directe. L'entrée des ambulances est indépendante pour fluidifier la fréquentation des lieux.

35 703 €

Une réflexion sur la création

de nouvelles places de parking est en cours pour une réalisation en 2021 sur l'emprise de l'actuel "Chalet Millet", bâtiment voisin du cabinet médical voué à être démoli pour laisser place à une salle multifonctionnelle dans les années à venir.



De gauche à droite : Dr MAXIT, Dr GRANET et Dr MARCOU dans la salle de radiologie dont le matériel a été financé par les médecins



LES SENTIERS

Ine partie des services techniques communaux est dédiée au printemps et en été à l'entretien des sentiers et chemins de montagne. Ces agents maintiennent notamment accessibles pas moins d'une trentaine de kilomètres de piste 4x4 menant aux différents alpages communaux. Souvent malmenées à la sortie de l'hiver ou lors d'épisodes orageux, ces pistes forestières ont fait l'objet de travaux de fond cette année sur différents secteurs (secteur Linga

en partenariat avec la SAEM, Plaine Dranse, Betzalin, Petit Châtel, les Boudimes,...).

Si une part des sentiers dit structurants (GR5, bord de Dranse, Tour des Portes du Soleil) est de la compétence intercommunale - CCPEVA, ces pistes forestières nécessaires à l'activité en montagne (exploitations agricoles et forestières, suivi et régulation de la faune, tourisme) ainsi que le réseau piéton secondaire (env. 20 km) demeurent à la charge de la commune.

TRAVAUX DANS L'ÉGLISE

L'église a fait peau neuve avec une rénovation de son plancher, de ses lumières et de sa sonorisation.

e parquet en bois était abîmé en surface (peinture et traitement) sur les parties de grand passage mais sa structure était encore en bon état. D'un point de vue énergétique, c'est beaucoup mieux qu'une dalle béton ou en pierres pour chauffer l'espace et notamment en air pulsé qui est le type de chauffage actuel.

Les zones abîmées sont principalement dues à l'usure du traitement de surface par les frottements des chaussures et le sel en hiver.

Ces travaux ont été confiés à l'entreprise BZT et ont consisté en :

- Une remise à blanc par ponçage mécanique en deux passes pour enlever complètement le vitrificateur et durcisseur existants (sans diminuer l'épaisseur existante du parquet).
- -Une application d'un fond dur afin de garantir l'homogénéité du traitement
- Une application de deux couches de vitrificateur grand passage avec durcisseur.
- > Coût des travaux : 18 720 € TTC

Travaux de rénovation de l'éclairage et de la sonorisation L'éclairage intérieur de l'église avait également besoin d'être remplacé avec de la technologie innovante en solution LED permettant de changer les couleurs en fonction du besoin, de mettre en valeur l'architecture de l'édifice et de gagner en qualité d'éclairage tout en faisant des économies énergétiques. La sonorisation a été remise à neuf. Ces travaux ont été confiés à l'entreprise IBS.

> Coût des travaux : 19 795 € TTC





Salle La Châtelaine RÉFECTION DU SOL AU PLAFOND

Salle très souvent utilisée pour de nombreuses manifestations et accueils, la municipalité a profité de la pause imposée dans les regroupements festifs pour procéder à la rénovation intérieure de la salle Châtelaine.

Montant des travaux : 25 061 € TTC

Location de la salle Châtelaine et du Chapiteau du Linga

Quand ce sera de nouveau possible, la commune offrira la possibilité aux associations, professionnels et particuliers de louer la salle Châtelaine et le chapiteau du Linga pour l'organisation de divers événements.

Les demandes doivent se faire par écrit 5 jours ouvrables avant la date de l'événement.

Pour chaque location, il sera nécessaire de fournir une attestation d'assurance et un chèque de caution.

Retrouvez toutes les infos sur le site internet de la commune www.mairie-chatel.com
Infos et renseignements : service population

Infos et renseignements : service population accueil@mairiedechatel.fr



La commune a lancé une assistance à maitrise d'ouvrage pour cette mission avec un début des travaux prévu en 2022.

a commune de Châtel doit repenser l'organisation et le plan du cimetière en raison de la diminution des places restantes à disposition de la population et en vue de l'amélioration de l'aspect du cimetière du haut.

Dans le cimetière communal, les concessions en pleine terre, en caveau ou en case de colombarium sont de 15 ou 30 ans. Le concessionnaire ou ses ayants droit peuvent renouveler la concession, à compter de la date d'expiration, pendant une période de 2 ans.







IMPORTANT

Comme la réglementation le précise, les concessions arrivées à échéance qui n'ont pas fait l'objet d'un renouvellement ou d'un refus seront reprises par la commune au bout de 2 ans. Les sépultures qui n'ont jamais fait l'objet d'une concession sont classées en terrain commun et reprises sans formalité par la commune dans un délai minimum de cinq ans. Un affichage à l'entrée du cimetière ainsi que des pancartes sur les emplacements définissent les sépultures concernées par ces reprises. Pour tous renseignements, veuillez contacter le service population en Mairie.

SI VOUS POSSÉDEZ UNE CONCESSION :

renseignez-vous en mairie service population



GARDE ONF

aurice AVOCAT MAU-LAZ dont le départ à une retraite méritée est intervenu en fin d'année 2019, a occupé le poste d'agent technique puis de technicien forestier sur le territoire de la commune depuis le 1^{er} novembre 1998.

Il a débuté sa carrière au service de la sylviculture après un BEPA Forestier à Poissy le 1^{er} avril 1980, dans le Jura. Passionné de montagne et de nature, il a passé avec succès le diplôme de pisteur et effectué deux saisons au sein des remontées mécaniques de 1982 à 1984, lors d'une prise de



disponibilité. Son retour aux activités forestières s'est fait à nouveau dans le Jura au sein de la forêt de la Joux, dont il garde un agréable souvenir.

De parents originaires d'Abondance, Maurice arrive à Châtel à l'âge d'un an. C'est donc tout naturellement qu'il revient exercer sa carrière d'agent assermenté dans la vallée en 1985. Il sera dès lors au service des parcelles forestières de la commune de Châtel, auxquelles se seront ajoutés les forêts départementales du Chablais puis les secteurs de Reyvroz et de Novel, durant 21 années.

En tant que garde forestier, il a veillé tout au long de sa carrière à la bonne application des lois concernant la protection du couvert forestier en assurant notamment les missions de suivi des exploitations sylvicoles, la gestion du martelage ou encore la réalisation d'inventaires naturels.

Amoureux des espaces naturels, Maurice continuera à

arpenter notre vallée à pied, en ski ou en parapente et à veiller au mieux à l'évolution du patrimoine naturel.

L'ensemble de l'équipe municipale tient à remercier M. AVOCAT MAULAZ pour ces années au service du massif forestier et souhaite la bienvenue à son successeur M. MONDET Johan en poste depuis le mois de janvier 2020. En complément de près de 800 ha d'espaces classés au régime forestier sur la commune de Châtel. son successeur exercera également la garde forestière des communes de la Chapelle d'Abondance et Larringes.



SYANE Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de Haute-Savoie

ise en service en décembre 2018 au niveau du parking du Meurba, la borne publique de recharge de véhicule électrique est l'un des points de recharge les plus fréquentés du département (13° borne du SYANE sur 145 bornes en service). La borne a ainsi permis 236 charges au cours de l'année 2019, ce qui représente près de 5 MWh distribués pour un équivalent d'environ 30 000 kms d'autonomie délivrée

Son utilisation est naturellement marquée par la saisonnalité avec des pics en décembre et février.

Environ 90 % des recharges ont été effectuées par des utilisateurs "occasionnels" c'est à dire non abonnés au service du SYANE partenaire de l'opération.

Au regard des données et de l'évolution des besoins, le Conseil Municipal envisage d'installer de nouvelles bornes en partenariat avec le Syane – organisme compétent pour ces installations, dans les années à venir.



BOSTRYCHE/SCOLYTES

e 16 février 2021, à l'initiative des élus de la commune, une visioconférence en présence de la commission Agriculture et Foret, de l'Office Nationale des Forêts et de l'Association des Communes Forestières a eu lieu sur le thème de la Bostryche (sous famille des Scolytinae). Ce petit insecte xylophages de l'ordre des coléoptères est particulièrement actif ces dernières années dans notre secteur. Leur prolifération particulièrement nuisible pour les peuplements d'épicéa est principalement causée par le manque d'eau et l'augmentation moyenne des températures favorisant leur cycle de reproduction. Ils provoquent le dessèchement progressif des résineux les rendant cassants et vulnérables aux intempéries.

Un point a pu être fait à cette occasion sur les techniques

de luttes utilisables pour limiter l'étendue des zones touchées. La principale action consiste à abattre les pieds touchés puis évacuer ou écorcer les bois.

L'Association des Communes Forestières présidée par M. Loic Hervé, a mis en place des aides à destination des collectivités ET des particuliers pour favoriser et prendre en charge ces traitements.

Le dispositif appelé "bucheron pompier" consiste en un diagnostic accompagné d'une aide financière permettant le remboursement des travaux de bucheronnage sur les foyers émergents.

La commune de Châtel a souhaité déclencher ce dispositif en partenariat avec les services locaux de l'ONF dès cette année 2021 sur son domaine forestier.

Pour les parcelles privatives, les propriétaires responsables des arbres présents sur leur parcelle sont invités à contacter l'Association des Communes Forestières au : 04 79 60 49 05 ou par mail à amaury.bain@communesforestieres.org.

Ils seront accompagnés pour permettre l'activation du dispositif sur leur parcelle, assurer le traitement d'un maximum de foyers et limiter localement la propagation.





Visite de l'école - partenariat "adopter une ruche"

LE RUCHER

Les abeilles font partie des insectes pollinisateurs les plus efficaces. Sans elles, pas de pollinisation, et donc il n'y aurait plus de fleurs, de fruits, ni de légumes sur terre, 80 % de notre alimentation.

Acquérir une ruche est une merveilleuse porte d'entrée pour mieux comprendre les interactions complexes de la nature, les liens étroits qui lient les insectes, les plantes, les animaux, le climat, les hommes et nous rappellent que nous faisons partie d'elle.

Pour toutes ces raisons la municipalité de envisage poursuivre ses actions en direction de l'environnement et propose une nouvelle incitation "verte" cette fois à destination des ruches, et souhaite recenser les volontaires à l'acquisition de ruches par le biais d'un dossier d'inscription qui renseignera plusieurs éléments nécessaires. Cette action s'adresse aux personnes désireuses de se lancer dans l'apiculture amateur. Après recensement, des mises en relations entre apiculteurs nommer que l'on pourra "parrains" pourront être organisées afin de rapporter leurs diverses expériences. En parallèle des formations auprès d'associations seront proposées.

Il faudra évidemment que ces ruches soient positionnées sur le territoire de la commune, que les candidats présentent un devis d'équipement en vue d'une validation.

Le conseil municipal dans sa séance de juin 2020 a souhaité favoriser l'installation de ruches chez les particuliers afin de participer à la sensibilisation de la préservation de l'environnement, de la qualité de l'air et de la qualité des paysages fleuris de nos alpages et du village. En effet avec le déclin inquiétant abeilles sauvages, des municipalité souhaite que des colonies d'abeilles domestiques puissent se développer s'épanouir pour le maintien de l'espèce et de l'écosystème mais aussi pour permettre de créer du lien social entre les apiculteurs amateurs du village.

Le dispositif consiste en l'octroi d'une aide financière à l'achat d'une ruche d'un montant de 200 € pour une ruche par famille.

Cette aide est reconduite pour l'année 2021. Tout comme l'aide financière à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique. Cette dernière aide a été versée à une trentaine d'habitants depuis son lancement en 2019.



AIDE

à l'acquisition de ruches : 200€/ruche (+ d'infos en mairie)

LES RUCHES COMMUNALES

ors de la réalisation du centre technique municipal il a été souhaité un bâtiment bien intégré dans l'environnement... et les abeilles y ont trouvé leur place respectivement dans 4 ruches.



Adeline DUMONT, agent à la retraite, qui bichonne les abeilles du rucher communal

Les ruches communales se portent bien grâce à la vigilance de nos agents devenus experts, aux petits soins de ces insectes! En haute saison, ce sont entre 60 à 90 000 abeilles qui travaillent par ruche, elles ne seront plus que 10 000 en hiver.

Les enfants de l'école de Châtel accompagnés de leurs enseignants participent régulièrement à des présentations de cette démarche environnementale, ces rendez-vous se soldent toujours par une dégustation de l'excellent miel des ruches communales!

Le concours des miels des Savoie 2019 s'est déroulé dimanche 24 novembre 2019 au salon Naturellia à la Roche sur Foron. 72 jurés ont jugé plus de 250 miels des deux Savoie.

Tous les jurés ont souligné l'extrême difficulté de départager les miels qui étaient d'excellente qualité.

Ceux-ci étaient classés en 6 catégories : miel de plaine

clair, miel de plaine foncé, miel de montagne clair, miel de montagne foncé, miel de haute montagne clair et miel de haute montagne foncé.

La commune de Châtel s'est vue attribuée la médaille de bronze dans la catégorie miel de montagne clair.



Déclaration annuelle de ruches : Du 1^{er} septembre au 31 décembre

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, dès la première ruche détenue.

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre, en ligne, sur le site:

mesdemarches.agriculture. gouv.fr

Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

INFO



Pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1^{er} janvier et le 31 août).

Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre).

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants par mail à : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr



Les pollens d'ambroisie se déplacent facilement par le vent sur de longues distances et présentent un fort potentiel allergisant. Ils sont émis par la plante de début août jusqu'à la fin octobre et peuvent entraîner : rhinite, écoulement nasal, trachéite, toux, conjonctivite et quelques fois urticaire ou eczéma.

Cette réaction peut conduire à un processus inflammatoire chronique allant jusqu'à l'apparition et/ou l'aggravation de l'asthme. Ces symptômes sont d'autant plus importants que la quantité de pollens dans l'air est élevée.

Ambroisie : reconnaître la plante et la signaler

L'ambroisie à feuilles d'armoise fait partie des "mauvaises herbes". Sa morphologie se transforme au cours de son développement pour donner, au moment de la floraison, un buisson qui peut atteindre plus d'un mètre de haut. Ses feuilles sont caractéristiques:

- · profondément découpées,
- d'un même vert sur les deux faces, contrairement à l'armoise qui est plus claire sur la partie inférieure.
- absence d'odeur aromatique lorsqu'on la froisse, contrairement à l'armoise.

Sa tige est couverte de poils blancs et devient plutôt rougeâtre à la floraison.

Près de 20 % de la population est allergique à l'ambroisie et cette proportion devrait s'accroître. L'arrachage de cette plante invasive doit devenir un réflexe systématique.

Cette dernière doit être arrachée AVANT la floraison et l'émission des pollens.





Stade plantule

Stade végétatif



Stade floraison

Un signalement est également recommandé via :

La plateforme smartphone interactive Signalement Ambroisie

www.signalement-ambroisie.fr Signaler par mail : contact@signalement-ambroisie.fr et/ou appelez le numéro local : 0 972 376 888. Alertez la Mairie : environnement@mairiedechatel.fr 04 50 73 23 98

Plateforme "Signalement ambroisie"

Organisée autour d'une application smartphone servant à géo-localiser l'ambroisie directement sur le terrain mais également autour du site internet, la plateforme permet à tous d'être acteur de la lutte et de contribuer à cartographier sa répartition sur notre territoire et suivre l'évolution de son éradication sous le contrôle des collectivités.









INFO

L'ARS organise la lutte en impliquant l'ensemble des acteurs du territoire pour une action de terrain efficace.

Site internet de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes



Site internet ambroisie-info



Contact : Marie-Hélène Plaveret

mobile: 06 85 45 41 41

LE GROUPEMENT PASTORAL **DE CHÂTEL**

Créé le 26 mars 2015 le - Secrétaire : Groupement **Pastoral** (GP) de Châtel a réuni ses membres le 29 mars 2021 à 13 h 30, lors de son Assemblée Générale, avec élection de la nouvelle équipe : - Président : Alain GRILLET

Arnaud CREPY MARGLAIS

- Trésorier :

Denis DAVID ROGEAT.

L'association du GP a vocation à regrouper les agriculteurs qui se partagent

des secteurs de pâtures communaux. Les principaux alpages concernés et associés au groupement se situent sur Plaine Dranse/ Pré la Joux, Petit Châtel, les Boudimes et une partie du Linga.



Le renouvellement et la mise à jour de l'ensemble des conventions de location des alpages communaux (individuel et en groupement) étant en cours avec la Société d'Économie Alpestre, certains ajustements auront lieu à compter de l'estive 2021.

RENOUVELLEMENT FLOCON VERT

e printemps 2020, l'association Mountain Riders porteuse du label Flocon vert a remis son rapport d'analyse durable à la station de Châtel. Ce document qui concerne différents pôles organisationnels de la station (Commune, SAEM, Office du tourisme) compile les points forts et points faibles de la station en matière d'Environnement via 4 thématiques principales:

- Gouvernance & Destination
- Économie
- Social & Culturel
- Environnement & Ressources naturelles.

Cette "Analyse Durable" a fait l'objet d'une réunion de présentation et d'échanges le 18 juin dernier en présence de M. le Maire, du directeur des remontées mécaniques ainsi que des représentants de Châtel Tourisme et de Val Média.

Le label "Flocon Vert" qui met en avant les stations de montagne ayant un développement qualifié de durable est actuellement porté par 7 stations françaises : la vallée de Chamonix Mont Blanc, les Rousses, Châtel, Chamrousse, La Pierre St Martin, Valberg et Megève.

L'audit permettant à la station de se repositionner par rapport au label a eu lieu à la fin de l'année 2020.



Le Flocon Vert

est un label garantissant l'engagement durable des destinations touristiques de montagne.







Le comité de labellisation du "Flocon vert" réuni le vendredi 4 décembre s'est prononcé favorablement au renouvellement du label flocon vert pour la station de Châtel.

L'audit a mis en avant les points forts de notre destination parmi lesquels figurent la politique mise en place envers les plus jeunes (Eco-école, cantines communales) ou pour le maintien de l'activité agro-pastorale.

Le compte rendu de cette inspection, réalisé par un inspecteur indépendant détaille également les axes d'améliorations envisageables comme la mise en place d'une charte éco-responsable lors de l'organisation d'événements ou la valorisation des démarches menées par les socioprofessionnels de la station.

Le comité de labellisation a également souligné certains points à lever pour maintenir l'ensemble des acteurs de la station (SAEM, Châtel Tourisme, socioprofessionnels,...) dans la démarche. Parmi ces points la structuration d'un comité de pilotage et la rédaction d'un plan d'actions commun et partagé par les différentes structures sont à formaliser dans les mois à venir.

Pour tout renseignement sur la démarche ou échanges sur la thématique développement durable, une adresse mail est disponible:

environnement@mairiedechatel.fr

POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES Ordures ménagères 2020

Depuis 2017, la Communauté de Communes du Pays d'Evian Vallée d'Abondance en lien avec les services municipaux de Châtel mène une action de regroupement des points de collecte des ordures ménagères dans la station; menés progressivement depuis plusieurs années, ces regroupements permettent d'optimiser les tournées de collecte et de limiter la pénibilité du travail des agents en charge de la collecte de ces déchets. Pour cette fin d'année 2020, ce sont 26 conteneurs semi-enterrés d'une capacité de 5 m³ (11 pour les ordures ménagères, 10 pour le tri et 5 pour le verre), qui ont été installés sur les secteurs amont de la route de Vonnes, à l'aval de la route de Thonon, et à l'intersection de la route du Boude/route du Bouchet (carte des secteurs de collecte ci-dessous). Ces installations permettent l'évacuation des bacs roulants individuels disséminés sur ces secteurs.

Le montant des investissements portés par la CCPEVA s'élève à 112 230 € TTC pour la fourniture des bacs semi-enterrés, l'installation est faite en régie communale et l'aménagement des abords est à la charge de la commune.

Les prochains équipements et le planning prévisionnel d'installation pour l'année 2021 seront à discuter avec les services intercommunaux en commission communale pour la fin d'année.

RAPPEL : les petits cartons doivent se déposer soit dans les bacs dédiés aux ordures ménagères, soit être portés en déchetterie.

ECOLOVIE 2020

algré une météo défavorable, 70 participants à la journée ECOLOVIE 2020 ont permis de ramasser près d'un mètre cube de déchets sur les secteurs Pré-la-Joux/Pierre Longue. Reportée à l'automne en raison du contexte sanitaire cette jour-

Rendez-vous

Rende

née a été organisée par la commune en collaboration avec la société des remontées mécaniques, ABC et l'Office du tourisme.

Remerciements au ski club de Châtel et à l'ESF locale pour leur participation active.

INCIVILITÉS

DÉPÔTS SAUVAGES

Il est rappelé que les dépôts sauvages y compris à côté des points d'apports volontaires (OM/tri/verre) sont des incivilités amendables au forfait compris entre 68 € à 1 500 € (article R632-1 du Code pénal repris par l'article R.541-76 du Code de l'environnement et article R635-8 du Code pénal repris par l'article R541-77 du Code de l'environnement).

DÉJECTIONS CANINES RAPPEL

Les déjections canines sont autorisées à gésir seulement dans les caniveaux. En dehors de ce cas précité, les résidus de crottes de chiens sont interdits sur : les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.

En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1^{re} classe. L'amende pour déjection canine est donc fixée à 35 euros.





TRANSFERT DE L'EAU à l'intercommunalité au 1^{er} janvier 2021



INFO 🖸

Le service d'astreinte à contacter en cas de problème d'eau et d'assainissement : 06 74 26 81 92

e service eau en quelques chiffres: en 2019, Châtel avait 5306 abonnés, pour lesquels 255 774 m³ étaient distribués sur l'année. Le pic de consommation se situe en cœur de saison touristique hivernale entre février et mars et du 15/07 au 15/08. Nous entretenions un linéaire de 33.7 km de réseau.

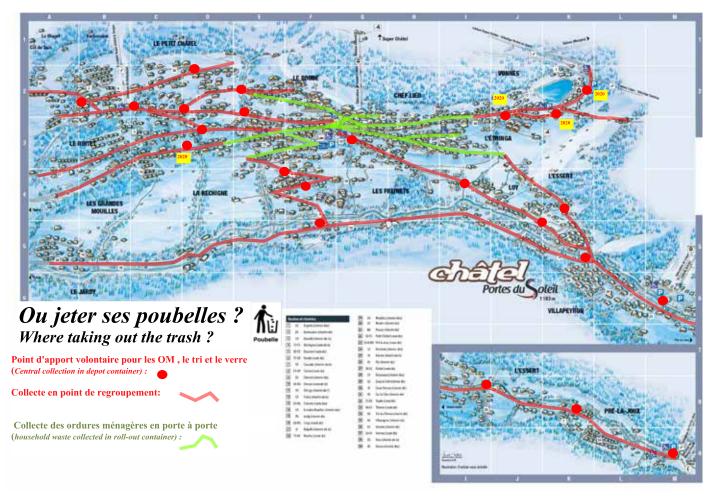
Avec le transfert à l'intercommunalité de ce service, les équipes communales sont placées sous le pilotage du vice-président délégué M. Régis Bened, également maire de Thollon-les-Mémises.

1^{er} janvier 2021

Transfert de la gestion de l'eau potable à la CCPEVA

Relevé des

Facture basée sur la consommation réelle Avant le 31 décembre Facture d'acompte pour l'année suivante



DÉCHETTERIE

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la Communauté de Communes du Pays d'Evian Vallée d'Abondance exerce la compétence "Déchets" sur notre territoire. Celle-ci comporte l'exploitation et la gestion de la déchetterie de Pré-la-Joux ouverte aux horaires suivants:

HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE DE PRÉ-LA-JOUX Hiver (du 01/11 au 30/04) : Été :

• Mardi : 9h30-12h et 13h30-17h

• Mercredi : 9h30-12h

• Jeudi: 9h30-12h et 13h30-17h

• Samedi: 9h30-12h et 13h30-17h

• Mardi: 9h-12h et 13h30-18h

• Mercredi : 9 h 30-12 h

• Jeudi : 9h-12h et 13h 30-18h

· Samedi: 9h-12h et 13h30-18h

		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
LUGRIN	Été	8h30-12h/13h30-18h	8h30-12h/13h30-18h	8h30-12h / 13h30-18h	8h30-12h / 13h30-18h	8h30-12h/13h30-18h	8h30-12h / 13h30-18h
	Hiver	10h-12h / 13h30-17h		10h-12h / 13h30-17h	10h-12h / 13h30-17h	10h-12h / 13h30-17h	10h-12h / 13h30-17h
VINZIER	Été	8h30-12h/13h30-18h	8h30-12h/13h30-18h	8h30-12h/13h30-18h	8h30-12h/13h30-18h	8h30-12h/13h30-18h	8h30-12h/13h30-18h
	Hiver	10h-12h / 13h30-17h	10h-12h / 13h30-17h	10h-12h / 13h30-17h		10h-12h / 13h30-17h	10h-12h / 13h30-17h
VACHERESSE	Été			13h30-18h		13h30-18h	8h30-12h/13h30-18h
	Hiver			13h30-17h			9h-12h / 13h30-17h
CHÂTEL	Été		9h-12h/13h30-18h	9h-12h	9h-12h/13h30-18h		9h-12h / 13h30-18h
	Hiver		9h30-12h/13h30-17h	9h30-12h	9h30-12h / 13h30-17h		9h30-12h / 13h30-17h
LA CHAPELLE D'ABONDANCE	Été	8h30-12h/13h30-18h	8h30-12h/13h30-18h		8h30-12h	8h30-12h/13h30-18h	8h30-12h/13h30-18h
	Hiver	9h-12h/13h30-17h	13h30-17h		9h-12h	9h-12h/13h30-17h	9h-12h/13h30-17h
BERNEX	Été			13h30-18h			8h30-12h
DERNEA	Hiver			13h30-17h			9h-12h
HAMPANGES	Été			8h30-12h			8h30-18h
	Hiver			9h-12h			13h30-17h
VONGY (THONON)	Été	8h-18h45					
	Hiver	8h-17h45					



Les élus de la CCPEVA ont reçu le mardi 15 septembre 2020 des représentants de la communauté de communes Thierache Sambre et Oise (Aisne), venus présenter, en camping-car, l'espace France Services itinérant lancé en 2017 sur leur territoire (36 communes) et qui a connu un large succès. Cette intercommunalité, pionnière en France de cette structure mobile, a su convaincre un grand nombre d'autres territoires qui ont depuis lancé leur propre service sur le même modèle.

es élus et les services de la CCPEVA réfléchissent depuis l'an dernier à ce type de structure pour le territoire afin de rendre les services publics accessibles à tous, notamment aux personnes les plus isolées dans les communes rurales.

Labellisé par le Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, France Services est un nouveau modèle d'accès aux services publics.

Il vise à permettre à chaque citoyen quel que soit l'en-

droit où il vit, en ville ou à la campagne, d'accéder aux services publics et d'être accueilli dans un lieu unique, par des personnes formées et disponibles, pour effectuer ses démarches du quotidien auprès des différents organismes partenaires : la Poste, Pôle emploi, Caisse Nationale d'Assurance Maladie, Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse. Caisse Nationale d'Allocations Familiales, Mutualité Sociale Agricole, et 3 administrations partenaires (intérieur, impôts et justice).



Les objectifs :

- Réduire les inégalités d'accès aux services publics
- Réduire l'exclusion numérique
- Maintenir des services de proximité
- Etre complémentaire des structures existantes sur le territoire.

Ce nouvel espace France Services itinérant serait complémentaire, en se déplaçant en camping-car (ou un autre véhicule) dans les différentes communes de la CCPEVA.

Les élus ont pu découvrir l'intérieur du camping-car transformé (adapté à la vocation du service) et ont apprécié le témoignage et le retour d'expérience de la CC Thierache Sambre et Oise. Ce service a démontré son efficacité en répondant à un véritable besoin des usagers. Il permet de rendre les gens plus autonomes, d'avoir un contact privilégié avec les différents partenaires pour remplir et suivre les dossiers, et offre un service de proximité aux usagers.

Ce type de projet est soutenu financièrement par l'État et le Département. Les élus de la CCPEVA doivent se positionner d'ici la fin de l'année sur le scénario le mieux adapté au territoire dans l'optique d'une expérimentation de cet espace France Services itinérant à partir de fin 2021.

La Maison de services au public

a maison de services au public à Abondance est labellisée France Services. Elle se situe dans les locaux de la Poste et est gérée par le groupe.

Les jours et horaires d'ouverture sont les suivants :

- Les mardis, mercredis, jeudis et vendredis : de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
- · Les samedis de 9 h à 12 h

Partenaires : la CAF, la MSA, la CARSAT et Pôle emploi

Il s'agit pour l'instant d'un accompagnement de premier niveau.

Une montée en gamme du service est nécessaire et prévue prochainement.





INFOS SUR L'ÉCOLE

Stabilité des effectifs par rapport à N-1

Rentrée 2020

Il y a 101 élèves dans l'école

- 24 PS/MS avec Mme Vignard
- 24 GS/CP avec Mme David-Cruz
- 25 CP/CE1/CE2 avec Mme Morel qui remplace Mme Beaufort en congé maternité pour cette année.
- 28 CM1/CM2 avec Mme Mottiez et M. Lecureur



PROJETS

Pour cette année, l'école de Châtel a décidé de mettre en avant les Sciences dans son projet d'école.

École en Démarche de Développement Durable

A près le label éco école reçu il y a 2 ans (voir édition précédente), l'école a engagé des démarches pour l'obtention du niveau 1 du label E3D. Elle a été labellisée grâce aux actions menées en partenariat avec la commune, la CCPEVA, et d'autres partenaires comme la Ligue de Protection des Oiseaux et d'autres associations.





A la découverte des petites bêtes du sol

l a été organisé en septembre 2020 une très riche intervention de la LPO* et de la FNE* pour découvrir les petites bêtes qui habitent les sols. L'école a travaillé à la manière des scientifiques de terrain en définissant des zones de recherche, avec des observations à la loupe, et l'utilisation des grilles d'identification des insectes afin d'étudier leur rôle dans les chaînes alimentaires.

Le jeudi 7 septembre, c'était la journée LPO.

"Au début nous avons, avec des photos et des peluches d'insectes, reconnu les insectes, puis on a appris que les petites bêtes à 6 pattes étaient des insectes, et que celles qui n'avaient pas les 6 pattes étaient des invertébrés comme l'araignée qui en a 8. Puis, avec notre voisin on a dû reconstituer un puzzle de petite bête pour savoir comment elle était faite. Puis nous sommes allés dans la forêt vers la télécabine, et là-bas, nous avons répondu à des questions sur les invertébrés puis nous avons fait 6 petits groupes et 6 petits terrains de fouilles, et chaque groupe a dû chercher et fouiller dans son terrain. Pour finir, on avait 5 minutes pour regarder de quoi était faite la terre.

Voilà comment s'est passée cette journée."

Noémie, élève de Châtel

*La LPO (Ligue de Protection des oiseaux) et la FNE (France Nature Environnement)

Exposition des travaux d'élèves à la journée nature de la Chapelle d'Abondance

Pour prolonger notre travail sur les insectes, nous avons travaillé en classe sur des exposés qui ont été affichés à la journée découverte de la nature qui a eu lieu à la Chapelle.



Journées du patrimoine à la source Cachat

Dans le cadre des journées du patrimoine, deux classes de l'école se sont rendues à Evian. Les CP/CE1/CE2 ont eu une animation sur les orgues à l'Église d'Evian et les CM1/CM2 sur la source Cachat.

> Raconte-moi ta journée

"Le matin nous avons travaillé dans la classe, ensuite nous avons pique-niqué à l'école. Nous sommes partis à 1 heure à Evian en bus, arrivés là-bas on est allé à la source Cachat, puis on a fait deux groupes de 14, un groupe a fait des activités (dessins, mémory, les différences) et le deuxième groupe a visité la buvette Cachat qui est actuellement en rénovation pour la refaire comme à l'époque, puis nous avons échangé. Nous nous sommes tous rejoints et nous sommes repartis vers 16 heures et sommes arrivés à 16 h 30 à l'école."

REMISE DES TROUSSES ET DICTIONNAIRES

e jeudi 25 juin 2020 le traditionnel RDV était donné. Les enfants et leur travail ont été mis à l'honneur, Monsieur le Maire Nicolas RUBIN accompagné de Madame la conseillère municipale Sophie GRIL-LET-MUNIER ont procédé tous deux à la remise des dictionnaires aux élèves de CM2.

Ce dictionnaire marque la fin du cursus à l'école primaire, malgré l'évolution numérique il reste un support incontournable pour l'apprentissage de la langue française et restera un souvenir.

S'en est suivie une autre tradition qui tient à cœur à la municipalité : la remise d'un petit cadeau pour les enfants qui vont faire leur entrée en primaire, à savoir une belle trousse qui va déjà les porter dans les rêves de leur future rentrée. Cet échange fut très convivial autour des élèves et des enseignants.

Les enfants qui font leur entrée dans le monde scolaire en petite section de maternelle ne sont pas oubliés, ils reçoivent au moment de leur inscription un petit sac à dos pour le doudou et leurs petites affaires. Ainsi tous les temps forts de l'enfance sont marqués symboliquement par un objet utile à leur quotidien.





Un élevage en GS/CP

La classe a adopté deux femelles cochons d'Inde nommées Oui-Oui et Happy.





Label E₃D:

C'est un label géré par l'Éducation Nationale. Il comporte 3 niveaux. L'école de Châtel a obtenu le niveau 1.

Ce label récompense la synthèse des actions menées pour l'éducation au développement durable dans l'école et cela sur différents aspects (gestion des déchets, inclusion du développement durable dans les contenus d'apprentissages, achats éco-responsables, communication, etc...).



DISTRIBUTION DES BAUDRIERS DE SÉCURITÉ

Pour la sécurité de vos enfants la municipalité a souhaité équiper tous les élèves de l'école primaire d'un baudrier (gilet haute visibilité). Nous comptons sur le soutien des parents pour que l'enfant comprenne bien l'utilité de le porter afin d'être visible lors de ses déplacements pour venir à l'école ou pour rentrer chez lui.





Ombeline BRESSOUD, Conseillère Municipale et membre de la commission Enfance

Agrandissement de la BCD

Avec l'installation d'une "classe numérique portable" de 15 ordinateurs, l'ancienne salle informatique a été réaménagée pour permettre d'agrandir la Bibliothèque Centre de Documentation (BCD). Les élèves

bénéficient ainsi d'un espace plus vaste et plus propice à la lecture où chaque coin spécifique est plus accessible et où de grandes tables permettent le travail en groupe pour, par exemple, des recherches documentaires ou des lectures coopératives.





LE CENTRE DE LOISIRS

Stabilité de fréquentation de notre centre de loisirs entre 2020 et 2019, cela s'explique par une période de février 2020 très fréquentée et un été 2020 qui a accueilli autant d'enfants qu'en 2019 malgré l'épidémie. 1597 journées/enfants en 2020, 1549 journées enfants en 2019.

Eté 2020

Au centre de loisirs, des adaptations ont permis un bon fonctionnement notamment avec des inscriptions à la semaine.

L'équipe composée de 6 personnes compétentes a animé l'été du 6 juillet au 28 août 2020 en suivant des thématiques variées.

Dans le contexte de crise de cet été 2020 la commune a décidé de mettre en place un pôle d'accueil avec une animatrice dédiée tout l'été, qui avait pour rôle d'assurer l'accueil des enfants et parents dans les meilleures conditions possibles et de transmettre les informations des parents ou de l'équipe d'animation matin et soir.



Nous avons favorisé les activités en extérieur, en collaboration avec les services techniques de la commune qui ont installé 12 chalets dans la cour, pour nous permettre un accueil journalier et dissocier les groupes.

Nous avons adapté les activités et les temps de restauration en intégrant des piques-niques sur différents jours pour respecter le protocole.



Des mini camps (vélo, pêche et lac, optimist) et des activités pleine nature (courses orientations, sentiers des contrebandiers) ont été proposés et ont permis de répartir les enfants sur plusieurs sites. Le véhicule 16 places de la commune a permis à tous les groupes des sorties sur les communes voisines (lacs de la Vallée) notamment.







Présentation de Jérôme, notre nouvel animateur

Originaire de Istres, Jérôme PARY est saisonnier depuis 20 ans dans l'animation, diplômé BAFA et BAPAAT, il a évolué avec des publics différents et dans des types de structures

A Châtel depuis 10 ans, il a travaillé en saison à la SAEM, Club Pioupiou, Odalys et bien d'autres... Jérôme a rejoint le service Enfance fin d'année 2019 lors d'un remplacement congé maternité. Depuis il intervient en qualité d'animateur au Centre de Loisirs, pour le périscolaire et la cantine.

Son goût et sa passion pour les activités physiques et toutes celles



se déroulant en extérieur, sont sa force et lui ont permis de se faire une place au sein de l'équipe mais aussi auprès des enfants.

Il a également été présent en renfort durant toute la première période de crise COVID.

Vous le croiserez sûrement dans le village lors des prochaines périodes de vacances.

ÉTÉ 2021

Dans la perspective de l'été 2021, le centre de loisirs fonctionnera dans les mêmes conditions, avec des inscriptions à la semaine.

Conserver cet accueil en extérieur avec les mêmes installations de chalets dans l'enceinte de la structure nous paraît adapté au contexte et permet aux enfants de profiter du grand air. Les veillées, les mini camps et les séjours à Vias, seront reconduits sauf avis contraire de l'État durant les mois de juillet et août 2021.

Renseignez-vous auprès du service enfance : enfance@mairiedechatel.fr

LA CRÈCHE MUNICIPALE

Au retour des vacances de la Toussaint 2020, les enfants ont pu découvrir une crèche en couleurs! L'équipe des services techniques s'est mise à pied d'œuvre pour repeindre tous les murs et terminer les derniers travaux de mise aux normes engagés il y a deux ans.

NOUVEAUTÉ : LE CAFÉ DES PARENTS

Présentation:

la crèche "Les Mouflets" accompagne les familles et les professionnels de l'enfance et propose des temps d'échanges et des activités s'inscrivant dans une démarche de communication bienveillante et de parentalité positive.

Le principe de ces échanges :

il est proposé aux parents de se retrouver avec les professionnels de la petite enfance dans une ambiance chaleureuse et décontractée afin d'aborder différents sujets en lien avec l'enfance et la parentalité.

Ce temps de pause permet non seulement de créer du lien entre les familles, mais également de mettre en commun les expériences et d'échanger des "trucs et astuces" qui facilitent le quotidien des familles.

La crèche "les mouflets" offre :

-un espace de parole pour que chacun puisse s'exprimer librement, être écouté et soutenu dans son rôle de parent, -un relais d'informations pour trouver des éléments de réponses à ses questionnements, communiquer et partager autour des problématiques familiales.

Ces temps sont organisés un soir par mois, à la crèche en période "hors saison", sur une plage horaire de 18 h 30 à 20 h 30 entre parents pour discuter ensemble sur un thème qui aura été préalablement annoncé. Ces temps ont été suspendus mais seront de nouveau organisés dès que possible.

Ci-dessous la liste des thèmes qui pourront être programmés :

- > La musicothérapie
- > Le développement de l'enfant
- > Le sommeil chez l'enfant
- > L'alimentation de l'enfant
- > Colère et frustration chez l'enfant
- > L'enfant et ses copains/copines : on s'en mêle ?
- > Autorité, punition et apprentissage
- > Quand les 2 parents n'ont pas la même vision éducative
- > Poser un cadre bienveillant avec ses enfants
- > Prendre du temps pour soi quand on est parent : mission impossible ?
- > L'arrivée du petit frère ou de la petite sœur
- > Parent Solo



La musicothérapie est une forme de thérapie qui utilise la musique comme un moyen de soigner ou de répondre à une problématique donnée. Parce qu'elle atteint les individus "au d'eux-mêmes", cœur la musique constitue un moyen d'expression privilégié, qui permet à l'individu de "faire sortir" ses souffrances et ses émotions. Ainsi, en musicothérapie, les sons et les rythmes deviennent des instruments pour augmenter sa créativité, reprendre contact avec soi et traiter divers problèmes de santé.

En tant qu'outil de croissance personnelle, la musique permet également d'accroître son dynamisme ainsi que d'améliorer ses capacités cognitives (attention, mémoire), psychomotrices (agilité, coordination, mobilité) et socio-affectives.





FORMATION

L'équipe a mis en œuvre en 2020 trois actions ayant pour fil conducteur l'écoute et le bien-être des enfants et des encadrants. A l'issue de la formation de l'équipe sur l'observation bienveillante qui a eu lieu en novembre dernier, chaque agent à tour de rôle a pu observer ses collègues en situation et faire le point ensemble pour corriger les habitudes de travail ou améliorer les pratiques d'encadrement des enfants avec pour seul objectif de renforcer leur bien-être tout au long de leur journée en crèche.

MUSICOTHÉRAPIE

La mise en œuvre tous les 15 jours d'ateliers de musicothérapie encadrés par Emelyne Cefaï (musicothérapeute clinicienne et professeur de musique à l'école municipale de musique) dès décembre 2020 et pour toutes les sections apporte aux enfants curiosité et développement de la perception de l'environnement. Ces ateliers se poursuivront toute l'année 2021.



59

jours de fermeture dus à la COVID-19

29 171 heures d'accueil

contre 42 505 heures en 2019

- 30 %

Baisse de fréquentation été/hiver



APPLICATION

Enfin l'application kiddiz, véritable outil de communication entre les familles et l'équipe de la crèche permet aux parents de bénéficier d'un compte personnel avec une adresse de messagerie sécurisée et d'accéder de façon sûre aux photos prises lors des journées des enfants, à l'instar du cahier de vie de l'école maternelle. Cette application permet également de suivre toute l'actualité de la crèche. Ce service est disponible pour les familles dont les enfants sont inscrits à l'année ou à la saison. Il n'est pas ouvert aux inscriptions très ponctuelles.

TEMPS FORT

Temps fort de l'année 2020 pour les enfants, ce fut la kermesse qui a eu lieu en juillet 2020.

Malgré la crise épidémique, il est apparu important de maintenir ce moment important dans la vie de la structure. Un clown est venu animer la journée et offrir un spectacle apprécié des enfants. Les familles étaient présentes à ce rendez-vous festif.

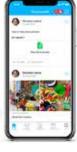
The second secon

Bienvenue sur l'application KIDIZZ de la crèche municipale de Châtel!

La municipalité, à l'issue de temps d'échanges entre parents, direction et personnel de la structure, a souhaité mettre à disposition ce nouvel outil.

Une application web et mobile qui permettra aux parents de suivre les aventures de leur enfant pendant la journée et de recevoir les informations importantes. Les équipes de la crèche communiqueront en publiant : des photos, des vidéos, des informations. un calendrier des activités des enfants. Le contenu est diffusé de manière sécurisée et personnalisée : ce que vous verrez sera propre à votre crèche et à votre enfant et vous seul verrez





certains contenus.
Kidizz destiné essentiellement à enrichir les échanges entre les parents et les équipes, à éviter de passer à côté d'une information importante et certainement permettre aux parents, par rapport à des informations communiquées en cours de journée, à anticiper tel ou tel événement.

Kidizz facilitera la vie des parents en rendant des explications plus concrètes et plus vivantes.





- > Vérifiez votre éligibilité en Mairie et retirez votre dossier.
- > Demandez un devis auprès d'un revendeur.
- > Déposez votre dossier dûment complété à la mairie de Châtel.
- > Recevez la convention signée des 2 parties.
- > Achetez votre vélo et envoyez la facture à la mairie.



Mairie de Châtel - 109, route du Centre - 74390 Châtel Tél. +33 (0)4 50 73 23 98 - Fax. + 33 (0)4 50 73 27 48 mairie@mairiedechatel.fr

> www.mairiedechatel.fr

À NOTER

Depuis le début de l'opération en 2019, une trentaine d'aides a été accordée!



Les activités organisées par la commune au lac de Vonnes ont connu une fréquentation en hausse de près de 40 % cette année par rapport à l'été dernier.

e service du lac (Steeve VIGNY, Tom KLESSE et Celia LA-FON) a accueilli du 26 juin au 30 août, 370 pratiquants de Stand Up Paddle, près de 200 passages de petits chevaux, et plus de 1 300 enfants pour le trampoline. Le centre aéré de

Châtel a également pu bénéficier de ces activités avec 2 à 3 créneaux hebdomadaires spécifiques en matinée.

Au total, les recettes du service pour l'été 2020 ont été de 13 482 € contre 7 990 € en 2019.

NOUVEAUTÉ ÉTÉ 2020

- Règlement par CB accepté, mesures sanitaires liées au COVID oblige!
- Cani'kart et mushing autour du lac de la Mouille une fois par semaine
- Calinothérapie au lac de Vonnes une fois par semaine
- Usage ponctuel de la plateforme sur le lac de Vonnes pour des activités encadrées de type yoga





























































BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Des livres pour tous les goûts

a bibliothèque municipale poursuit son développement. La commune met tout en œuvre pour diversifier les collections de livres disponibles et tenter de satisfaire les attentes de ses usagers, habitants comme vacanciers.

Biblio - sélection handicap

Ouvrages sur les DYS, en gros caractères ou livres audio... La bibliothèque met tout en œuvre pour permettre à ses usagers de profiter des ouvrages.



Un nouveau catalogue informatique

Cette année, la bibliothèque municipale s'est dotée d'un portail directement accessible aux usagers, disponible sur

> chatel-pom.c3rb.org

Chacun peut consulter ce portail pour avoir un aperçu des livres disponibles. Le menu "nouveautés" est particulièrement pratique pour avoir un aperçu des ouvrages récemment acquis. Quant aux abonnés, ils bénéficient d'un espace personnalisé pour consulter leurs prêts en cours, prolonger les livres qu'ils souhaitent garder encore un peu, ou bien réserver les documents qui les intéressent.



Pour vous approprier ce nouveau portail, les bibliothécaires ont conçu pour vous un "mode d'emploi" qui décrit les fonctionnalités les plus utiles. Retrouvez les vidéos explicatives sur le portail et sur le site de la mairie de Châtel.

De nouvelles animations

La bibliothèque développe aussi son offre d'animations, en particulier vers les familles et les jeunes publics. L'escape game "Panique à la bibliothèque" a rencontré son succès, de même que les "Instants lecture" organisés en partenariat avec le service enfance et la crèche de Châtel.

Le matériel d'animation prêté par Savoie-Biblio a permis de proposer des supports originaux: kamishibaï, raconte-tapis et arbres à histoires n'ont plus de secrets pour les bibliothécaires! En parallèle, l'équipe continue de se former, pour prendre en compte les attentes et besoins spécifiques des différentes tranches d'âges des jeunes publics, et bénéficier des retours d'expériences d'autres bibliothèques.

La bibliothèque pendant l'épidémie de COVID-19

Contrainte de fermer au public le temps du confinement, l'équipe de la bibliothèque est restée mobilisée pendant cette période très particulière.

Et comme le déconfinement, entamé mi-mai, ne signifiait malheureusement pas le retour à la vie normale, ce travail de fond sur le catalogue a permis d'inaugurer un nouveau fonctionnement pour continuer à offrir au public un service "à emporter". Grâce au **portail "remis à neuf"**, les usagers ont pu réserver leurs livres à distance, avant de prendre rendez-vous pour récupérer leur commande à la bibliothèque.

Parlez-vous "bibliothèque"?

Vos bibliothécaires ont parfois un langage très étrange! Même s'ils ont l'imagination fertile et seraient très motivés pour une chasse aux spectres, les fantômes sont en réalité des livres égarés ou mal rangés, qui disparaissent temporairement des rayonnages. Chaque mois, une navette, non pas spatiale mais un peu spéciale, s'arrête sur la place de l'église : elle dépose des livres prêtés par la bibliothèque bi-départementale Savoie-Biblio, pour renouveler régulièrement l'offre disponible. Le portail est en quelque sorte l'entrée virtuelle de votre bibliothèque, puisqu'il s'agit du site inter-

net où vous pouvez consulter les livres disponibles. S'il y a des livres fantômes, il est préférable qu'ils n'y soient pas visibles, pour éviter la déception d'un lecteur qui aurait souhaité l'emprunter. Le désherbage est nécessaire, mais pas pour enlever les orties à l'entrée de la bibliothèque : il s'agit de sortir des collections les livres abîmés. obsolètes, en doublon ou qui ne sont plus empruntés, et qui encombrent inutilement les rayonnages au détriment de nouveautés.



Quelques chiffres

500

nouveautés acquises chaque année

2 000

livres à la disposition de tous, petits et grands,

-> et bien d'autres choses encore. à retrouver sur chatel-pom.c3rb.org

Click & Collect



La bibliothèque municipale a réouvert ses portes à compter du dimanche 29 novembre 2020. L'accès est désormais possible aux horaires d'ouverture ci-contre, dans le respect des consignes sanitaires et des gestes barrières. L'accès étant fixé à 2 personnes maximum, le système de "click & collect" déjà mis en place va être prolongé parallèlement à la réouverture.

Les lecteurs peuvent prendre rendez-vous toute la semaine de 9h à 17h par email (bibliotheque@mairiedechatel.fr) par téléphone (04 57 26 90 04) pour les réservations, les prêts et les retours. Pour faciliter ce système, les usagers sont invités à consulter le portail (chatel-pom.c3rb.org) afin d'accéder au catalogue, mais aussi d'effectuer des réservations ou de prolonger leur prêt. Des vidéos tutoriels sont disponibles sur la page d'accueil et le site de la mairie.

INFOS

PRATIQUES

Horaires d'ouverture : Lundi 16h - 18h Mercredi 10h - 12h Vendredi 16h - 18h Dimanche 10h - 12h (fermé les jours fériés)

Rendez-vous possibles en dehors de ces plages horaires.

Emprunt possible après souscription d'un abonnement :

- séjour 1 semaine : 5 €/famille
- 1 an : 10 € par famille
- 4 livres par lecteur, pendant 4 semaines. Prolongation sur demande.

Abonnement / Renseignements: www.mairie-chatel.com/Labibliotheque-municipale-49



04 57 26 90 04 (Service Culture & Patrimoine) bibliotheque@mairiedechatel.fr

Pour consulter et réserver vos livres: chatel-pom.c3rb.org

Jérôme VUILLOUD publie son premier roman!

isteur secouriste de Châtel, au chômage en cette période de COVID, Jérôme a pris le temps d'écrire l'histoire qu'il avait en tête depuis longtemps ! L'histoire de Jean, un ingénieur parisien qui vient à Abondance en 1895 pour travailler et qui en profitera pour découvrir les alentours.

Jérôme a illustré son ouvrage avec des photos et des cartes postales inédites. "Mémoires de voyageurs dans nos villages" est disponible dans les points de vente de la Vallée d'Abondance et à Morgins.



Nouveaux horaires

Suite aux dernières annonces du gouvernement, les horaires de la bibliothèque municipale de Châtel évoluent le temps de la période du couvre-feu:

- > lundi de 15 h 30 à 17 h 30
- > mercredi de 10 h à 12 h
- > vendredi de 15 h 30 à 17 h 30
- > dimanche de 10 h à 12 h

L'équipe de la bibliothèque a le plaisir de vous accueillir pendant ces horaires. Nous vous rappelons que les conditions d'accès restent inchangées.

En parallèle, il est possible de prendre rendez-vous du lundi au vendredi de 9 h à 17 h pour du click & collect :

- > par mail à :bibliotheque@mairiedechatel.fr> par téléphone au :
- par telephone au04 57 26 90 04.

Pendant la crise sanitaire, les documents rendus sont soumis à un protocole de désinfection, et sont donc temporairement inaccessibles au prêt pendant quelques jours. Nous vous remercions de votre compréhension.

L'équipe est à votre écoute pour vous renseigner, mais aussi pour vos suggestions d'acquisition sous réserve qu'elles correspondent à la charte documentaire de l'établissement.

Collections

Environ 2 000 ouvrages sont consultables sur place ou disponibles à l'emprunt pour les personnes ayant souscrit un abonnement.

De nouveaux ouvrages viennent régulièrement compléter les collections variées grâce aux acquisitions de la mairie et aux prêts de la bibliothèque départementale:

- > romans jeunesse (aventure, humour, fantastique...)
- > albums pour les tout-petits (pop-up, à écouter, à manipuler...)
- > album fictions adultes (récit, historique, terroir...)
- > documentaires tous publics (cuisine, dessin, jardinage...)
- > livres audio (policier, témoignage, documentaire...)
- > bandes dessinées (adulte, jeunesse...)

Vos suggestions sont les bienvenues tout au long de l'année.



















PATRIMOINE

Animations culturelles

→et été, de nouvelles ani-→ mations dédiées au patrimoine de Châtel ont vu le jour. "Un village au fil de l'eau" invitait à arpenter le sentier des bords de Dranse, pour découvrir le hameau de l'Essert entre Villapeyron et Trèsles-Pierres. La scierie en est un des éléments phares et suscite inévitablement l'engouement des participants grâce à la démonstration faite par les services techniques, de même que la mystérieuse petite chapelle de Très-les-Pierres et l'imposant rocher sur lequel elle s'appuie.

Quant à la balade "Châtel au son des cloches", au cœur du l'insolite et des jeux participatifs pour mettre en valeur le riche patrimoine campanaire du village, que l'ars sonora "Frontière" est venu récemment compléter.



CHÂTEL "VILLE **SONNANTE** DE L'ANNÉE"!

uite à la l'installation de l'ars sonora "Frontière" au cœur du village, la commune a entrepris de faire l'inventaire de son patrimoine campanaire. L'enjeu était de mieux connaître et valoriser la longue tradition historique et spirituelle que le village entretient avec les cloches, depuis le carillon de l'église, dont les éléments les plus anciens datent du XIX^e siècle, au carillon contemporain de Plaine-Dranse, sans oublier les clochetons des chapelles de Très-les-Pierres et Vonnes.

Pour réaliser cette mission, Antoine Cordoba a très aimablement proposé son expertise à la commune. Porté par la passion des cloches depuis son plus jeune âge, il s'est fixé



comme objectif de recenser les cloches de Haute-Savoie. Lors de ses visites d'inventaire, il relève de nombreuses informations, telles que les mensurations des cloches et les inscriptions et ornements qu'elles comportent. Il réalise également un enregistrement de l'ensemble des cloches en sonnerie, dans le but de conserver une archive sonore.

Réalisé en juillet, l'inventaire d'Antoine Cordoba a éclairé d'un jour nouveau l'histoire des cloches de Châtel. Dans le clocher-carillon de l'église, se côtoient en effet des cloches du XIX^e siècle, dont l'une s'avérait assez mystérieuse.

Sa décoration très maladroite montre que sa fabrication a rencontré quelques problèmes, lors de l'élaboration du moule ou bien son "décochage", c'est-à-dire le moment où la cloche refroidie est extraite de sa ganque. Heureusement, sa sonorité ne pâtit pas de son aspect esthétique! Et en observant de plus près les quelques ornements déformés voire à peine visibles, Antoine Cordoba a repéré un élément de décor permettant de reconnaître une des rares cloches en Haute-Savoie du fondeur Baudy, originaire de Marseille et brièvement établi à Pers-Jussy.

Les cloches "doyennes" du XIXº siècle ont été intégrées en 1922 au carillon de 6 cloches conçu par la fonderie Paccard. La plus imposante



est sans nul doute la "Jeanne d'Arc", par son poids de 1544 kilos mais aussi par ses frises et autres décors très raffinés qui l'ornent. Elle se singularise aussi par une émouvante prière à Jeanne d'Arc, rappelant le lourd tribut payé par les familles châtellanes pendant la 1^{re} guerre mondiale. Ce carillon originel a ensuite été complété en 2002 de 7 nouvelles cloches, aux dimensions plus réduites, et dont le tintement rythme aujourd'hui la vie du village.

Pour couronner les efforts entrepris par la commune pour la connaissance et la mise en valeur de son patrimoine campanaire depuis plusieurs années, la Société Française de Campanologie, présidée par M. Eric Sutter, a décerné à Châtel le trophée "Ville sonnante de l'année 2020". En partenariat avec la "Semaine du son" de l'Unesco, cette récompense distingue les communes attachées à la valorisation du paysage sonore. Le jury

a souligné en particulier le nombre important de cloches sur le territoire de la commune, le souci de coordonner la programmation musicale entre les édifices sonnants, notamment sur la place de l'église et en lien avec les saisons, ainsi que les animations culturelles récemment créées. La crise sanitaire ayant perturbé l'organisation des festivités de la "Semaine du Son" à l'Unesco, le trophée a été remis à M. le Maire le 21 janvier 2021 par visioconférence.



Val Media Lambert Meye

La Vieille Douane

Bilan saisonnier

Début 2020, la Vieille Douane a connu un bon lancement de saison hivernale, malheureusement stoppé par l'épidémie de coronavirus.

En janvier, les classes de neige ont été aux rendez-vous : près de 1 100 enfants sont venus mener l'enquête ou participer à une visite commentée. Plus de 600 vacanciers sont ensuite venus en février.

Le début du mois de mars a vu les premières annulations de groupes, précédant la fermeture totale entérinée par le confinement.

Comme chaque été, le centre d'interprétation a rouvert ses portes mi-juin. Cette saison a été bien particulière, avec des consignes d'accès spécifiques pour minimiser les risques de contamination pour les visiteurs comme pour l'équipe qui fait vivre le site culturel. Et pour pallier la suspension

des visites commentées, un audioguide a été rendu disponible en téléchargement sur smartphone par l'intermédiaire de QR Code. Un jeu gratuit, à télécharger sur smartphone ou tablette, a également été créé pour les enfants pour découvrir de manière ludique l'exposition.

"Au vu de la situation ces derniers mois, la Vieille Douane a dû s'adapter en mettant à disposition un système de QR Code. Les visiteurs sont invités à scanner avec leurs téléphones portables un code-barre leur permettant d'accéder aux différents contenus comme la trame de visite de l'exposition permanente et temporaire, ainsi que les commentaires audios de Papy Victor. Lors de la réouverture de la Vieille douane, les audioguides traditionnels referont leur apparition pour les personnes ne bénéficiant pas de smartphone. Afin de respecter les consignes sanitaires, ces audioguides seront désinfectés avant et après toute utilisation".



En 2020, le Muséobar de Modane a emprunté une ancienne exposition temporaire de la Vieille Douane. "Les secrets de l'alambic" a donc franchi la frontière entre les deux Savoie, pour distiller les histoires des bouilleurs de cru…

"Du côté de nos chères têtes blondes, la Vieille Douane a développé un jeu numérique sur application intitulé "Les p'tits détectives à la Vieille Douane". Les visiteurs sont invités à télécharger gratuitement l'application PégaseLAB puis d'entrer le code 3226ksw. L'agent d'accueil, ainsi qu'un dépliant, sont présents pour aider les visiteurs lors de l'installation. Pendant leur recherche des marchandises dans le musée, les jeunes détectives auront aussi pour mission de résoudre petits jeux et énigmes pour leur permettre d'avancer..."

Le succès a été au rendez-vous pour les différents dispositifs de visite et notamment "Les p'tits détectives" qui a été téléchargé 265 fois et lancé 255 fois depuis son lancement en juillet dernier. Les retours de la part des visiteurs ont été positifs, satisfaits de pouvoir profiter des commentaires audios ainsi que d'un contenu numérique ludique et interactif. Suite à ces retours, des améliorations vont être apportées afin de rendre l'expérience plus intéressante.

Contrebande d'expositions!

L'ancienne exposition temporaire "Les secrets de l'alambic" a franchi les frontières du département et a goûté l'air de la Maurienne, grâce à nos amis du Museobar de Modane qui l'ont empruntée pour l'hiver. Ceuxci avaient déjà sévi par le passé, en présentant notre première exposition "Contrebande et Jupons", plébiscitée par le public! Le confinement ayant contraint le Museobar à écourter la saison touristique, après la réouverture le site culturel a volontiers prolongé l'exposition l'été suivant.

Et si tout va bien, "Les secrets de l'alambic" devraient de nouveau être visibles cet automne, cette fois-ci chez nos confrères de Paysalp à Viuz-en-Sallaz.

Coming soon...

Dans les coulisses de la Vieille Douane, à l'abri de l'œil inquisiteur des gabelous, l'équipe vous concocte de nouveaux supports de médiation culturelle. Pour que la visite soit synonyme de découverte ludique et de bons moments passés en famille, rien de tel que le jeu et l'expérience par les sens! Tout d'abord, un mobilier tactile mettra au défi les visiteurs de reconnaître les objets et matériaux













qui pouvaient être utiles aux contrebandiers pour leurs expéditions clandestines. En outre, un "jeu de l'oie" sur le thème de la contrebande permettra à petits et grands de s'affronter pour être les premiers à franchir la frontière! Ces dispositifs ludiques sont créés dans le cadre du projet européen ALCOTRA PACTA, impliquant les sites culturels du Pays d'art et d'histoire de la vallée d'Abondance, de la CCHC et de la vallée d'Aoste.



Réseau Empreintes 74

Impliquée depuis 2017 dans le groupe de travail "Innovation dans la médiation", la mairie de Châtel a reconduit la participation de la Vieille Douane pour la seconde phase. Faisant appel à l'expertise de formateurs dans des domaines aussi divers que le public familial, la créativité, la communication ou l'évaluation des offres touristiques, ce groupe de travail avait contribué à la création de l'animation familiale "Opérations se-

crètes à la Vieille Douane", plébiscitée par des participants ravis de découvrir de manière insolite l'univers de la contrebande en montagne.

Le calendrier de cette seconde phase de travail a dû s'adapter aux contraintes liées au confinement. Le réseau a toutefois mis en place des outils de travail à distance, pour garder le

lien entre les membres et poursuivre la dynamique entamée. Suite au lancement des premières offres, aux retours d'expériences et aux nouveaux besoins exprimés par les sites membres, les axes de travail s'orientent actuellement vers les attentes des familles avec de très jeunes enfants, et vers la médiation sur les sites naturels de plein air.

Les cinémas de Châtel

Châtel et le cinéma, c'est une longue histoire : déjà au milieu du XX° siècle, le curé Milloux projetait des films grand public dans la salle paroissiale. Puis en 1968, les époux Elise et Philippe Piccot furent sollicités par André Crépy, alors jeune conseiller municipal, et ouvrirent "Le Chamois", premier cinéma de montagne du Chablais!

Cette première salle prit place dans l'ancienne école, et fut bientôt suivie d'une seconde juste en face : le "Morclan 2000".

A près plus de 50 ans passés au service du cinéma à Châtel, Philippe Piccot souhaite passer le flambeau, et a proposé à la commune de reprendre les salles en régie directe. Par la suite, elle vise à faire de ces salles un équipement culturel dynamique, proche des attentes de la clientèle touristique comme de la population locale, dans l'esprit novateur qui a présidé à l'épopée du 7° art dans la station depuis les années 1970.

C'est dans cet objectif que la commune et M. Piccot ont engagé depuis la fin 2020 des négociations de rachat des deux fonds de commerce qui correspondent aux deux salles de cinéma, le Morclan et le Chamois, qu'il a équipées et exploitées depuis leur création. La municipalité souhaite pouvoir exploiter ces deux salles pour l'été 2021 dans la continuité du service qui existait jusqu'avant la fermeture administrative décidée à cause de l'épidémie. Une fois la vente des fonds opérée, le personnel sera repris par la commune et assurera l'exploitation des salles sous la direction du service culturel de la commune et sous le parrainage et l'aide de M. Piccot.

La municipalité tient à renouveler tous ses remerciements à M. Piccot pour son engagement personnel à Châtel.

Le mot de M. Philippe Piccot

"Les années passent, après 52 ans de cinéma à Châtel et l'âge étant là, il est important de pérenniser cette activité qui a vu passer deux millions de spectateurs cinéphiles sur plusieurs générations. C'est avec beaucoup de nostalgie que je pense aux grands moments traversés par Le Chamois et le Morclan 2000 : des acteurs et des metteurs en scène sont venus présenter leurs films, et je me souviens aussi des contacts chaleureux avec les clients et de la joie d'apporter du rêve, de l'évasion, de l'émotion sur grand écran.

Fréquentation annuelle des salles :

14 010

entrées à la salle du Morclan

4875

entrées à la salle du Chamois.

Cette longue aventure à Châtel aura été l'occasion de belles rencontres d'amitiés, avec le plaisir de faire partager cette vie de passion pour le cinéma. La reprise de ces deux salles par la commune prouve que la municipalité est portée par le même intérêt pour le 7^e art, et qu'elle sera attentive à pérenniser cette activité culturelle indispensable à la vie de la station. Je resterai disponible aux sollicitations des élus et de l'équipe des cinémas, pour apporter mon expérience et mon concours dans le but que cette transmission se fasse sans problème et dans la continuité."

Philippe PICCOT et André CRÉPY à l'avant-première du film "Le Gitan" avec José GIOVANNI



La Chaumière

En arrivant à Châtel par la route de Thonon, impossible de manquer une belle maison légèrement en contrebas sur la droite. "La Chaumière" était à l'origine une ferme, construite en 1890. En 1936, son propriétaire, Maurice Vuarand, la transforme en pension. Le village compte alors une dizaine d'hôtels et pensions, à une époque où la création des congés payés initie la démocratisation des vacances et séjours avant tout estivaux. La montagne commence à attirer les classes moyennes et populaires, soucieuses de s'offrir une parenthèse loin de l'atmosphère viciée des villes et de profiter du bon air en altitude. L'hiver reste encore la "basse saison", réservée à des passionnés de ski encore rares, mais "l'or blanc" a de beaux jours devant lui...

n des copropriétaires actuels, Nick Taylor, explique qu'il a connu Châtel pour la première fois en 1984, en venant en vacances avec sa famille:

"Nous tombés sommes amoureux du village, alors revenus nous sommes chaque année après. A la fin des années 80, mon frère a fait deux saisons d'hiver et j'ai suivi ses pas en étant saisonnier dans une entreprise de chalets et divers autres emplois.

Au milieu des années 90, j'ai commencé à travailler dans le tourisme avec l'hôtel Tremplin. Cela a été une expérience formidable, et je remercie Bernard et Christiane Lacroix pour toute leur aide durant ces premières années. Ensuite, j'ai décidé d'expérimenter moi-même l'hébergement touristique.

J'ai alors entendu parler de "La Chaumière" qui était à vendre, et en juillet 1999, je suis devenu le propriétaire majoritaire de cet incroyable bâtiment. Mon copropriétaire a un appartement dans l'immeuble. Je me suis mis à rénover progressivement le chalet au cours des 20 années qui ont suivi! C'était un gros projet, avec bien sûr des hauts et des bas.

Aujourd'hui, Châtel est notre maison, pour moi, ma femme Kate, et nos deux garçons Archie et Max, tous deux nés dans le Chablais et maintenant jeunes Français. Les deux frères sont des membres passionnés du Ski Club de Châtel, et Archie est membre de l'Harmonie. Alors quand je regarde en arrière, c'est incroyable de constater combien le village, au fil des ans, a changé ma vie, alors qu'au départ j'étais juste un

Aujourd'hui, en regardant d'anciennes photos de La Chaumière, on est saisi par le respect porté à l'architecture traditionnelle et par le soin des travaux de rénovation, menés notamment en 2008 et 2019.







L'aspect du bâtiment est resté fidèle au "chalet-hô-tel" dont il est l'héritier. Un soin particulier a été accordé aux balcons et aux menuiseries extérieures, qui mettent en valeur les façades en y apportant une touche de couleur.

"J'ai appris au fil des ans que "La Chaumière" était un véritable morceau de l'histoire de Châtel. En rénovant le bâtiment, j'ai essayé d'en maintenir autant que possible le caractère, car c'est un bel exemple de chalet de montagne et son charme est emblématique de la belle architecture de Châtel qui rend le village si spécial.

Aujourd'hui, "La Chaumière"

n'est plus un hôtel : elle a dû évoluer, et ma partie du bâtiment est maintenant gérée en résidence touristique avec services ou en libre-service. Elle est ouverte à toute saison, aux skieurs et snowboarders, cyclistes et randonneurs... Et chaque printemps, nous accueillons l'école de violoncelle d'Oxford.

Jusqu'à la récente crise sanitaire, notre clientèle était pour bonne part anglophone; mais cela est en train de changer, avec davantage de clients arrivant de France et de toute l'Europe continentale. D'où qu'ils viennent, je crois que nos hôtes apprécient le charme et la tradition de "La Chaumière", ainsi que les services et équipements modernes que nous proposons. Nous mettons un soin particulier à l'accueil de nos hôtes, et toute l'année je m'efforce de partager avec eux ma passion du ski et de la montagne. Moi aussi j'ai été un touriste à Châtel, alors je me demande toujours comment voudrais-je être traité, pour des vacances durement gagnées? Nous avons le plaisir de voir revenir de nombreux clients fidèles, et c'est toujours un bonheur de voir de nombreuses familles grandir avec nous au cours de ces 20 dernières années. Mon tout premier client, la légende 'Boo', qui a séjourné à l'hôtel Tremplin en 1996, vient toujours skier avec nous à ce jour !"



PRÉSENTATION DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

yerte aux enfants à partir de 6 ans (CP), ainsi qu'aux adultes débutants ou confirmés.

Aujourd'hui, nous comptons 69 élèves répartis dans différentes classes :

Cours collectifs d'éveil musical

pour les enfants de 6 ans avec une approche ludique de la musique par le biais de chants et de jeux rythmiques et mélodiques.

Cours collectifs de formation musicale (solfège) pour tous à partir de 7 ans.

Cours individuels d'instruments répartis en plusieurs classes

- BOIS : flûte, clarinette, saxophone
- CUIVRES : trompette, trombone, euphonium
- BATTERIE, PERCUSSIONS

Depuis 4 ans, ouverture d'un département "Musiques actuelles", avec des cours de guitare, de chant et de piano.

Ce sont des cours collectifs basés sur l'accompagnement d'œuvres modernes.

L'école de musique adhère à la Confédération musicale de France (CMF) pour le suivi pédagogique et pour l'organisation des examens annuels.

Chaque année, les élèves se produisent lors d'une audition publique au mois de décembre.

Au bout de 4 ans d'instruments et après obtention du diplôme de fin de premier cycle d'instrument, les élèves intègrent les rangs de l'harmonie, l'Echo Alpin, pour concrétiser l'apprentissage individuel en faisant une pratique collective.

En 2019, un orchestre d'élèves a été créé

par le directeur Patrick Jacquier et celui-ci est dirigé par Jérémie Courtois. Les répétitions ont lieu tous les 15 jours.

L'équipe pédagogique est composée de 6 personnes :

- Alice Vincent, professeur de flûte
- Emelyne Cefaï, professeur de chant, d'éveil musical et de formation musicale
- Stella Capliez, professeur de saxophone et de formation musicale
- Benjamin Vuadens, professeur de cuivres
- Jérémie Courtois, professeur de batterie, guitare et formation musicale
- Patrick Jacquier, professeur de batterie, piano, guitare et formation musicale, directeur de l'école de musique



L'ÉCOLE DE MUSIQUE MUNICIPALE FAIT SA RENTRÉE DANS DE NOUVEAUX LOCAUX

L'école de musique municipale occupait depuis des décennies le Chalet Millet, ancien bâtiment devenu vétuste et qui ne permettait plus d'accueillir les élèves de l'école ainsi que les répétitions de l'harmonie Echo alpin.

Ace jour, l'école de musique et l'harmonie voient graviter près de 90 personnes à l'année : une cinquantaine d'élèves et leurs 6 professeurs, ainsi qu'une trentaine de musiciens à l'Echo alpin. Il a donc été décidé par la municipalité de déménager ces activités à la salle "La Musardière" pour la rentrée et assurer la sécurité des usagers.

Par ailleurs, l'intérêt acoustique de cette salle se ra-

joute au fait qu'elle soit parfaitement aux normes d'accueil du public, et les concerts pourront être donnés sans avoir à déménager à chaque représentation les instruments de musique comme cela fut le cas ces dernières années.

Enfin, l'utilisation de la salle "La Musardière" sera optimale car toutes les salles disponibles (auditorium, et les 2 salles annexes ainsi que le bureau d'accueil) seront utilisées. Il était dommage qu'un tel équipement soit sous utilisé depuis des années. On dénombrait moins de 100 utilisations annuelles.







"Tout le monde est unanime sur le côté esthétique de la Musardière. C'est une très belle salle, fonctionnelle et adaptée à la pédagogie musicale" précise le directeur.

PRODUCTION SPÉCIALE FÊTE DE LA MUSIQUE 2020 ET CADEAU FÊTE DES PÈRES

Même à distance les professeurs sont restés très actifs :

- Suivi des élèves et cours en vidéoconférence
- Préparation d'une vidéo sur le travail effectué tout au long de l'année



MISE À DISPOSITION

Les autres associations qui pouvaient solliciter l'occupation de l'une des salles de "La Musardière" auront la possibilité de disposer du chapiteau au Linga ou de la salle "la Chatelaine" selon le type de besoin exprimé.

Les demandes sont à effectuer en mairie, par mail de préférence à : mairie@mairiedechatel.fr

Rassemblement des classes

Un rassemblement a lieu tous les ans afin de réunir toutes les personnes du village nées dans une année se terminant par le même chiffre. Avec la crise sanitaire, impossible de faire le rassemblement des années en 0 (zéro) il aura exceptionnellement lieu en même temps que les années en 1 au cours de l'année 2021.



Rassemblement des années 9

1^{er} rang

de droite à gauche :
ZANCANARO Kilian
TAYLOR Max
LEFRANCOIS Timéo
GRILLET-AUBERT Nolan
GRILLET-AUBERT Romy
LEYGUE CREPY Bérénice

2e rang

de droite à gauche :
BERTHOUD Jean-Claude
GRILLET-AUBERT Albert
DAVID Marcel
RUBIN Marcel
CHALOYARD Yvon
TERRIER Michel
BERTHOUD Josette avec
REVELLE Roméo

3e rang

de droite à gauche :
RUBIN Jacques
RUBIN Marie Josée
AVOCAT-MAULAZ Maurice
GRILLET-AUBERT Jean-Luc
RUBIN Claude
ROQUIGNY Jean-Jacques
CRUZ-MERMY Michel
GRILLET-AUBERT Jean-François
avec LARDEUR MACCHI Maïa
THOULE Marie-Pierre
RUBIN Bernadette avec
CREPY-BANFIN Célia

4^e rang

de droite à gauche : CHALOYARD Jean-Yves DAVID Martial EPAILLY Jacques VIGNY Fabienne PORTAZ Fabienne MARCHAND Sandrine DAVID Léa avec DUBIGNY Robin

5^e rang

de droite à gauche:
MARCHAND Damien
RUBIN Nathan
CHEVALLAY Audrey
BOVARD Charlotte
GRILLET-MUNIER Lionel
CREPY Sonia
VUARAND Cindy avec
VUARAND Romy
DUMONT Frédéric
CREPY-MARGLAIS Gaspard
GALLAY Edouard

LES MAISONS FLEURIES

a remise des prix de 2019 s'est déroulée de manière différente au vu du contexte sanitaire. Les prix ont été distribués en porte à porte par les Conseillères Municipales Monique MAXIT et Gabrielle DAVID.

Remise des prix 2020 (été 2019)

1^{ER} PRIX BALCONS/COPRO/GRENIERS

> MOUTHON Nicole

1^{ER} PRIX CENTRES DE VACANCES COLLECTIVITÉS/CAMPING

> L'OUSTALET

1^{ER} PRIX CHALETS INDIVIDUELS

> MAXIT Viviane

1^{ER} PRIX COMMERCES/BARS/ RESTAURANTS

> CAFE ZEF

1^{ER} PRIX FERMES - VIEUX CHALETS

> TRINCAZ Thèrèse

1^{ER} PRIX RESTAURANT D'ALTITUDE

> CHEZ BABETH

1^{ER} PRIX HÔTEL

> LE CHOUCAS





DISTRIBUTION DES COLIS DE NOËL

Vu la crise sanitaire, la commune n'a pas pu organiser son traditionnel repas de Noël. Les aînés ont reçu par voie postale un courrier les informant de cette organisation exceptionnelle et les invitant à s'inscrire pour recevoir le cadeau.

La municipalité leur a offert un cadeau composé d'une corbeille gourmande, d'une écharpe chaude et de la carte de M. Le Maire qui a été distribué par l'ensemble du Conseil Municipal.













8 mai, 14 juillet, 11 novembre

M. Jack ROQUET qui fut maître de cérémonie à Châtel de 1988 à 2018, soit pendant 30 ans et garde toujours un œil sur l'organisation des cérémonies patriotiques! La municipalité lui renouvelle ses remerciements pour son investissement sans faille!





RANDO ROSE

a somme des dons récoltée cette année, à l'issue de la campagne annuelle de Rando Rose sans la manifestation habituelle hélas s'élève à 2135 € seulement.

Notre site a aidé un certain nombre de personnes pour faire leur don, nous poursuivrons dans cette voie en 2021.

Un grand Merci à tous les généreux donateurs, nous nous retrouverons le dimanche 10 octobre 2021, nombreux et très heureux de nous revoir! 1157 € sont reversés à Sein Léman Avenir pour poursuivre les actions concrètes de proximité du dépistage du cancer du sein.

978 € reversés au Comité Départemental de Dépistage du Cancer du Sein en vue de soutenir les recherches, médicale et scientifique, continues.



Catherine ROQUIGNY, Présidente de l'Association Rando Rose du val d'Abondance

HONORARIAT DE M. PHILIPPE THOULE

M. Philippe Thoule a exercé les mandats de conseiller municipal durant 12 ans de mars 1989 à mars 2001 et le mandat de Maire de mars 2001 à mars 2008.



19 ans passés au service de sa commune en tant qu'élu local, à gérer le quotidien d'une administration et à participer à la vie des habitants à travers les actions mises en œuvre par la municipalité de l'époque. A ce titre et comme la loi le lui permet, il a sollicité auprès du Préfet le titre de maire honoraire. Le Maire Nicolas Rubin a eu l'occasion de lui transmettre l'arrêté du Préfet reconnaissant ainsi le dévouement de cet élu au service de la collectivité publique.

Cet honorariat est un symbole fort surtout en ces temps troublés où la fonction de maire en France est de plus en plus exposée face aux incivilités et que la loi dite "Engagement et proximité" est venue protéger par un droit à la protection juridique et par le renforcement de ses pouvoirs de police.

SOLIDARITÉ



La municipalité de Châtel a souhaité montrer sa solidarité montagnarde en décidant lors du conseil municipal de novembre 2020 de verser une aide exceptionnelle de 10 000 € aux communes supports de stations qui ont été sinistrées à la suite de la tempête meurtrière "Alex".

Le 2 octobre 2020, celle-ci a ravagé les vallées de la Vésubie, de la Roya et de la Tinée provoquant des inondations destructrices.

Des infrastructures majeures telles que les routes, les ponts, les réseaux d'électricité et de communication, les stations d'épurations, les casernes de pompiers, gendarmeries et de nombreux équipements publics ont été rasés par les flots.

Les premières estimations chiffrent déjà à plusieurs centaines de millions d'euros les travaux de reconstruction. Le chiffre d'un milliard risque malheureusement d'être atteint au vu de l'ampleur des dégâts sur les maisons et les infrastructures, selon les autorités.

Plus de 400 évacuations d'habitants sinistrés traumatisés ont été réalisées vers le littoral.

L'association des maires des Alpes Maritimes collecte les fonds et les reverse pour financer les projets de reconstruction.

Cet élan châtellan et fraternel bien que dérisoire par rapport aux besoins est avant tout une marque de soutien et de réconfort aux Maires des communes supports de station sinistrées et à leurs administrés qui ont tout perdu.

LA TRÉSORERIE D'ABONDANCE

La trésorerie d'Abondance a fusionné avec la trésorerie d'Evian-les-Bains au 1^{er} janvier 2021.

Depuis cette date, les factures communales (cantines, garderie, locations des salles, etc.) sont recouvrées auprès du comptable public assignataire d'Evianles-Bains.

Vous trouverez ci-dessous les nouvelles coordonnées bancaires du comptable public assignataire. Veillez à mettre à jour les coordonnées bancaires avant d'effectuer un virement bancaire pour le paiement d'une facture communale.

Les services de la trésorerie d'Abondance restent joignables mais le service d'accueil est réorganisé autour d'un agent d'accueil polyvalent sur les questions d'impôt et de collectivités locales, qui a pour mission de centraliser et répondre aux questions des usagers :

- par mail t074001@dgfip.finances.gouv.fr
- par téléphone
 06 46 10 99 83
 (du lundi au vendredi
 8 h 30-12 h/13 h 30-16 h)
- sur place
 Mardi 9h-12h / 14h-17h
 Mercredi 9h-12h
 Vendredi 9h-12h
 Samedi 9h-12h





Relevé d'identité bancaire Trésorerie d'Évian

16, av. Jean Léger 74501 EVIAN-LES-BAINS CEDEX

RIB: 30001 00136 D744 000000042 IBAN: FR16 3000 1001 36D7 4400 0000 042

BIC: BDFEFRPPCCT

Des champions qui portent la marque Châtel

CHÂTEL SOUTIENT SES CHAMPIONS!

Cela fait maintenant plus de 20 ans que la société SAEM Sports et Tourisme soutient les athlètes de la station dans leur parcours sportif au plus niveau.

De Yannick Bertrand, premier ambassadeur à apposer le logo de Châtel sur son casque, en passant par Pierre Ochs, Nicolas Thoule ou Virginie Faivre, la société a décidé de faire confiance cette saison 2020/2021 et malgré un contexte sanitaire difficile, à 10 athlètes dans des disciplines très différentes comme le ski alpin, le ski de bosses ou le ski alpinisme.

Des 10 athlètes soutenus par Châtel, 5 de ces champions évoluent en Equipe de France dans leurs disciplines respectives.

Jade GRILLET AUBERT - Ski Cross (Equipe de France)

En 2019, Jade délaisse le ski alpin pour le ski cross. Après une saison d'apprentissage avec des départs en Coupe d'Europe, notamment une 1^{ere} place à Reiteralm en Autriche et une 3^e place aux championnats de France à Val Thorens, Jade intègre l'Equipe de France de Ski Cross pour la saison 2020/2021.

Après une bonne préparation automnale, Jade saisie sa chance en intégrant le groupe féminin de Coupe du Monde. Après seulement 3 départs, Jade décroche son 1^{er} podium en Coupe du Monde à Val Thorens en prenant la 2^e place derrière la légende de la discipline, la suissesse Fanny Smith.

Sa belle prestation en ce début de saison lui permet d'être sélectionnée pour les Championnats du Monde qui ont lieu à Idre Fjäll en Suède.

Principaux résultats 2020/2021

Coupe du Monde

- 2º place à Val Thorens

<u>Championnats du Monde</u>

- 12° place à Idre Fjäll (Suède)

Valentin FAVRE - Ski Alpinisme (Equipe de France)

Membre des Equipes de France de Ski Alpinisme pendant 10 ans, Valentin a écumé les Coupes du Monde et les grandes courses d'étape par équipe comme les mythiques Pierra Menta, la Patrouille des Glaciers en Suisse voisine ou le Troféo Mezzalama en Val d'Aoste. Valentin a pris la décision d'effectuer sa dernière saison en Equipe de France de Ski Alpinisme. Valentin aura porté haut les couleurs de Châtel sur toutes les montagnes du monde et nul doute que l'on continuera à le voir pratiquer pour le plaisir, les compétitions locales et en particulier les courses en nocturne. C'est également cela le ski alpinisme!

Principaux résultats

Pierra Menta

- Vainqueur de la Pierra-Menta en 2019 avec Didier Blanc
- 3^e en 2018 avec Didier Blanc
- 3° en 2014 avec Xavier Gachet

Patrouille des Glaciers

- 2° en 2014 avec Didier Blanc et Xavier Gachet
- 3° en 2012 avec Yannick Buffet et Alexis Sevennec

Tour du Ruitor

- 3° en 2014 du Tour du Ruitor avec Xavier Gachet

Championnats d'Europe

- Vice-Champion d'Europe en Relais en 2012

Championnats de France

- Champion de France individuel en 2015
- Champion de France par équipe en 2012 avec Alexis Sevennec
- Champion de France par équipe en 2018 avec Didier Blanc

Jules ESCOBAR - Ski Freestyle (Equipe de France Bosses)

Jules poursuit son apprentissage du haut niveau mondial. Jules a participé à l'ensemble des compétitions de Coupe du Monde. Il a également été sélectionné pour représenter la France aux Championnats du Monde d'Almaty au Kazakhstan.

Son meilleur résultat pour la saison d'hiver 2020/2021 est une dixième place en Coupe du Monde en Suède à Idre Fjäll.

Benjamin CAVET - Ski Freestyle (Equipe de France Bosses)

Benjamin Cavet est le meilleur skieur acrobatique français spécialisé dans le ski de bosses

Déjà Vice-Champion du Monde en 2017, il récidive cette année en prenant la deuxième place des Championnats du Monde au Kazakhstan derrière la légende Mikaël Kingsbury.

Pour couronner une saison exceptionnelle, Benjamin finit 2° au classement général de la Coupe du Monde 2021.

Après déjà deux expériences olympiques - Sotchi 2014 et Pyeong Chang 2018, le prochain objectif de Benjamin est les JO de Pékin en 2022.

Principaux résultats 2021

Coupe du Monde

- 1^{ere} place Bosses Single Idre Fjäll (Suède)
- 2° place Bosses Single Deer Valley (Etats-Unis)
- 3° place Bosses Parallèle Deer Valley (Etats Unis)

Championnats du Monde Almaty (Kazakhstan)

- Vice-champion du Monde ski de bosses Single

Classement général Coupe du Monde

- 2º place

Camille BENED - Biathlon (Equipe de France B)

Camille est une des valeurs montantes du biathlon français. Après ses deux titres européens en 2019 sur l'individuel et le sprint, Camille Bened rafle son premier titre mondial en course individuelle, course disputée sur 12.5 km à Obertilliach en Autriche. Ultra précise face aux cibles, avec un 20/20 incroyable, le seul sur cette course, et un bon temps de ski, elle vient chercher la médaille d'or.

De plus et pour la quatrième fois consécutive, les Bleues sont championnes du monde du relais et à chaque fois Camille était de la partie. La championne du monde de l'individuel ne tremble pas pour conclure, en dernière relayeuse, grâce notamment à un fabuleux tir debout pour aller chercher la médaille d'or devant l'Italie et l'Autriche.

Agée de 20 ans, elle possède évidemment toutes les qualités pour devenir d'ici quelques années une très grande biathlète mondiale.

Principaux résultats 2020/2021

Coupe du Monde (IBU CUP)

- 3º place en sprint

Championnats du Monde Obertilliach

- Championne du Monde Junior de l'Individuel
- Championne du Monde Junior de relais

Un clin d'œil pour les autres athlètes qui portent également les couleurs de Châtel et qui poursuivent leur apprentissage afin d'intégrer un jour les Equipes nationales. On ne peut que les encourager à suivre les traces de nos illustres champions...

- Chloé BENED qui a déjà intégré l'Equipe de France Junior de Biathlon
- Mathéo DELALE, Antoine BRISSEAU, Léo AVOCAT-MAULAZ et Romain BLANC dans les disciplines de Ski Alpin.





Plus d'infos > www.chatel.com

ACTU

Sénior numérique

a Mairie de Châtel vous accompagne pour devenir des SUPERS SENIORS avec formation aux outils numériques! Suivez les ateliers selon votre niveau et les thématiques qui vous intéressent.

Les cours stoppés en raison de la crise sanitaire reprendront très rapidement. Inscriptions par mail à :

s.informatique@mairiedechatel.fr

Thèmes:

- > Informatique & culture numérique
- > Réseaux sociaux et applications
- > Déclaration et paiement en ligne

Formation par groupe réduit dans le respect des consignes de sécurité sanitaires et pour un meilleur confort d'apprentissage.



Pré-plainte en ligne

Ayez le réflexe numérique pour vos démarches!

A l'origine la pré-plainte en ligne est un dispositif destiné à améliorer l'accueil des victimes d'infractions. En cette période compliquée cette utilisation aiderait très certainement nos services gendarmerie qui, pour sécurité, sont énormément sollicités ces derniers mois!

> www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr

SERVICE INFORMATIQUE

La commune toujours plus proche de ses administrés!



La commune est désormais dotée de 4 outils très appréciés :

- > Le site internet
- > La page Facebook et ses groupes associés
- > Le compte Instagram
- > L'application citoyenne

N'hésitez pas à vous inscrire, à télécharger l'application, à faire vivre ses outils et à liker!

Supports de communication

La municipalité qui met toujours un point d'honneur à l'évolution de la communication avec ses citoyens vous présente les supports existants. Après la mise en place il y a un an de l'application citoyenne, des groupes Facebook ont aussi vu le jour tels que : Jeunesse-Enfance, Bibliothèque, Culture et patrimoine, École de musique, réserve citoyenne Centre technique et bientôt Cinémas. Nous constatons une évolution significative de la fréquentation des divers supports :

- le site : fréquentation d'environ 7000 à 10 000 internautes
- l'application Citoyenne : plus de 3000 utilisa-
- Instagram : bientôt 1000 abonnés.

Informatique

Ces deux dernières années la priorité a été de miser sur la sécurisation du réseau et la protection des données tout cela avec un objectif prioritaire : la mise en conformité avec les nouvelles réglementations européennes portant sur la protection des données (RGPD).

Tout a été repensé : de la gestion des utilisateurs à la messagerie électronique dorénavant dotée d'un antispam appelé "Mailinblack" filtrant tous les nouveaux expéditeurs. Le Wifi a été sécurisé sur tous les sites avec notamment des accès différents pour les visiteurs et le personnel.

Parallèlement le nouveau conseil municipal a intégré ce déploiement avec l'installation d'une messagerie professionnelle et sécurisée.

Évolution du standard téléphonique

Durant les plages d'ouverture, un répondeur dispatche les appels vers les services concernés. En dehors de ces horaires, il facilite la redirection vers les téléphones portables des agents d'astreinte.

Le parking souterrain

Suite à la rénovation des extérieurs du bâtiment : façade, portes et fenêtres, l'exploitation du parking a elle aussi évolué. La municipalité a souhaité remplacer le système et ainsi permettre la vente des places par internet. Les changements les plus notables et visuels de cette nouvelle exploitation sont la lecture de plaque en entrée et en sortie. Ce système permet également de retirer un abonnement hebdomadaire. L'accent a été mis aussi sur l'accueil et le confort du client : mise en place d'un distributeur de boissons chaudes et froides, de sièges pour le temps d'attente et un portant à skis.

Les services techniques ont procédé à la rénovation des escaliers pour une meilleure sécurité : peinture au sol antidérapante

et installation d'une nouvelle rampe. Les places de parking ont été numérotées facilitant le repérage pour les services de secours!



Déplacement de la Gare Routière : une phase de test !

Dans le cadre de l'aménagement progressif du centre-village, la commune de Châtel a sollicité le déplacement du terminal des lignes de bus intercommunales pour la saison d'hiver 2020/21. Ainsi l'embarquement et le débarquement des lignes 121 vers Thonon et Colombus ont lieu sur le site du LIN-GA depuis le 19 décembre 2020. La correspondance vers cette nouvelle gare routière s'effectue par l'intermédiaire des lignes de Châtel "Bus" existantes sur cette période et qui assure la desserte vers le Linga tous les jours de 8 h 15 à 19 h 30 (seul le départ centre village à 6 h 25 est maintenue place du centre).

Ce dispositif permet d'éviter la circulation d'une vingtaine de bus quotidiens au centre station, et donc de désengorger le trafic routier au centre village et l'encombrement sur la place de l'église en période hivernale. Ceci a d'ailleurs permis l'installation d'une patinoire sur la Place de l'Église.



Une signalétique adaptée, des zones d'attentes et un emplacement pour les taxis sont installés sur le site du Linga pour accueillir au mieux les usagers. Cette phase de test sera poursuivie pendant l'hiver 2021/2022, avant d'engager une réflexion sur un aménagement plus conséquent de cette gare.

Quant au réseau de navettes gratuites "Châtel Bus", il desservira les différents quartiers du village depuis le Linga et non plus depuis la Place de l'Église.



LA VIE DES SERVICES COMMUNAUX

OR

OR

Remise de médailles 6 août 2020 au CTM

- François TOCHET
 entrée en fonctions :
 27/07/1981
 39 ans de services
- Jean-Luc VUARAND
 entrée en fonctions :
 02/01/1979
 41,5 ans de services
- Corinne PARIAT ARGENT
 entrée en fonctions :
 07/09/1998
 22 ans de services
- Ghislain TOURNAL ARGENT entrée en fonctions : 27/12/1999
 20 ans de services
- Hugues VUARAND ARGENT entrée en fonctions :
 01/11/1997
 22,5 ans de services





DÉPARTS

Katell PREMAT, Cuisinière, départ le 01/01/2020

LA CHATAIGNERAIE.

Arnaud OKONSKI, Chauffeur bus scolaire/agent polyvalent, départ le 01/03/2020 pour mutation à

Magali MICHEL, Infirmière-puéricultrice, directrice de la garderie "Les Mouflets", départ le 01/05/2020 pour mutation au Conseil Départemental des Deux-Sèvres.

Gaël CLEMENT, Agent d'entretien au service de l'eau, départ le 19/09/2020.

Marie DUTRUEL, Secrétaire accueil/taxe de séjour mutation en Mairie de Saint-Paul-en-Chablais départ le 24/12/2020.

Laurence BLANDIN, infirmière directrice de la garderie "Les Mouflets" depuis mars 2021.

BONNE RETRAITE!

Didier MOUSTY, agent d'entretien, départ en retraite le 01/10/2020.

Odile CURDY, responsable du service financier, départ en retraite le 01/01/2021. Grade : Rédacteur principal 1^{re} classe Service : Administratif Fonctions : Responsable service comptabilité Total années de services : 38 ans.

Adeline DUMONT, secrétaire eau/marchés publics, départ en retraite le 01/04/2021. Grade : Rédacteur principal 1^{re} classe Service : Administratif Total années de services : 25 ans.

mécanicien, départ en retraite le 01/04/2021. Grade : Adjoint Technique principal 1^{re} classe Service : Technique - Voirie Fonctions : Mécanicien

Total années de services : 39.

François TOCHET,



BIENVENUE!

ARRIVÉES

(depuis septembre 2019, dernier bulletin):

Jean-Marc MASSON, cuisinier, recruté au service de restauration scolaire depuis le 02/09/2019.

Cédric GIRARD-BERTHET, menuisier, recruté au service technique "bâtiments" depuis le 03/09/2019.



Steeve VIGNY

Agent polyvalent voirie / espaces verts / activités lac de Vonnes recruté en qualité d'agent permanent depuis le 25/10/2019 (saisons été et hiver depuis 2011/2012).



Béatriz CADETE OLIVEIRA

Recrutée depuis le 07/09/2020 pour le poste de responsable de la comptabilité et des finances suite au départ à la retraite d'Odile CURDY.
Diplômée d'un DUT (BAC+2) de gestion

d'entreprises et administrations en comptabilité et finances et une licence professionnelle (BAC+3) en management public effectuée en alternance à la commune de St-Gingolph.



Jean-Marc MASSON



Cédric GIRARD-BERTHET



Tiffany LASSIEGE

Assistante de gestion financière et comptable, recrutée depuis le 21/09/2020.



Jérôme PARY

Animateur BAFA, recruté au service enfance (ALSH et périscolaire) depuis le 01/07/2020 (p.59).



Guillaume DEJONGHE

Il a pris ses fonctions au 1^{er} mars 2021. Il est chargé d'entretenir le parc des véhicules de la commune et son suivi. Titulaire d'un BEP et BAC professionnel maintenance de véhicules industriels et BEP/CAP mécanique cycles et motocycles.



Manuela COTTALORDA

Gestionnaire de la commande publique, recrutée depuis le 01/11/2020, en remplacement de Adeline Dumont.



Emilie RUBIN

Recrutée au service des Ressources Humaines depuis le 01/01/2021 Etudes : BEP et BAC PRO Secrétariat option comptabilité Expériences :

1 saison au service des Pistes Secrétaire régulatrice 15 années d'expérience dans les

Ressources Humaines à la SAEM Sports et Tourisme.

ÉTAT CIVIL

LES PETITS NOUVEAUX

(publiés avec l'accord des parents)





Alban Peillex-Delph



Alexia Tochet



Augustin David



Célia Crépy-Banfin



Gaspard ECHERNIER



Judith GRILLET-MUNIER

LES MARIES

...... Nicolas DUFFAY et Amandine GUEY 30 août 2019 8 juin 2020..... Gavin MARTIN et Madeleine BOSTOCK 27 juin 2020..... Alexandre NAEGELE et Amandine MICHAUD 6 août 2020..... Darren PARKER et Sioban SHORTT 12 septembre 2020......Pierre MINARY et Fanny RUBIN 19 septembre 2020 Benjamin ARVIS et Mélanie MAXIT Benjamin TRICOT et Laura DAVID 5 décembre 2020 29 janvier 2021...... ... Pierre PALANTE et Florence BONNIERE



Benjamin ARVIS et Mélanie MAXIT



Darren PARKER et Sioban SHORTT



Ambre FAVRE-MIVILLE



Ariane GRILLET-MUNIER



Zian BAUMANN



Charly CHEVALIER CROY



Gabin SLONGO



Mélina DAVID



Henri MAXIT GALLIER



Léonie THOULE



Nao SIMONIN

LES DISPARUS 16 avril 2020Marie GALLAY veuve MARCHAND 4 mai 2020Paul BUTTOUDIN

10 avril 2020	Marie Gallay veuve Marchand
4 mai 2020	Paul BUTTOUDIN
14 juillet 2020	Léon DÉFOSSÉ
4 août 2020	Jean THOULE
22 août 2020	André DAVID-ROGEAT
11 août 2020	Maxence YVERNAULT
8 octobre 2020	Jérôme VUARAND
12 octobre 2020	Catherine THOULE
24 octobre 2020	Jacques CHAMBAUD
9 janvier 2021	Danielle BORNE veuve RABAUD
19 février 2021	Bernard COLOMBET

Jacques Chambaud,

pionnier et le tout premier résident secondaire de Châtel, s'est éteint à l'âge de 93 ans.

Ine figure et un personnage à la fois, l'homme parlait calmement et pouvait aussi le faire avec énergie lorsque la cause en valait la peine.

C'est en 1935 qu'il est venu jusqu'à Abondance après la mort précoce de son père. Il est arrivé jusqu'à Châtel en carriole puisque la route n'était pas encore complètement carrossable. Son coup de cœur pour le village, il l'avait concrétisé avec son épouse en 1960 en débutant la construction de sa maison à l'Etringa qui se termina en 1965. A cette époque, il devient ami avec Pierre Béteille, développeur de Super Châtel, ou encore avec Roger Dresco et André Crépy. Il a été le premier résident secondaire et le premier membre du ski club de Châtel, Sa carte porte le numéro 01. Depuis ce temps, il a suivi avec beaucoup d'attention l'évolution du village. Il aimait y partager de bons moments avec sa famille, y inviter ses amis à l'apéritif.

Il y a quelques mois encore, il prenait la route de la Haute-Savoie au départ de son village de la Somme, Avrigny, où il fut élu conseiller municipal et Maire durant 42 ans.

Le parcours de Jacques Chambaud est né de sa vie professionnelle et dont il était le plus fier : l'agriculture... Son amour pour Châtel et la vallée d'Abondance, il le porta comme un ambassadeur en 1991 pour le centenaire de la race Abondance où il avait apporté son concours relationnel et il s'était impliqué pour que cet évènement soit une réussite.

qu'il lui paraissait très important de maintenir cette relation agro-touristique.

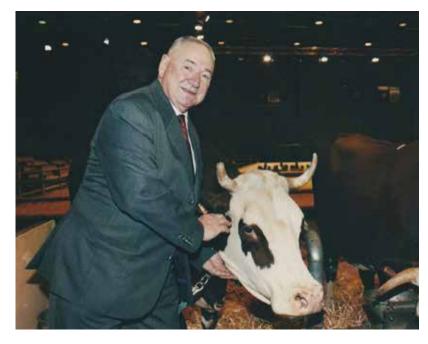
"La Belle Dimanche" était

la fête pour laquelle il

avait de l'admiration parce

Sa vie, il la combla par une famille dont il était attentionné et auprès de qui il assurait le rôle de père, de confident, de conseil et de décideur. Enfants, petits-enfants et arrières petits-enfants se comptent au nombre de 43.

Très engagé auprès des organisations agricoles, et notamment Président de la Coopérative Agricole d'Avrigny durant 30 ans, de la Coopérative Agricole de l'Oise durant 25 ans, Président de la Fédération Française des Coopératives Céréalières d'Approvisionnement, 1er Vice-Président de la Caisse régionale du Crédit agricole d'Île de France durant 36 ans..., il a pris, en 1989, la présidence de la SOPEXA, société initiée par le ministère de l'agri-



culture chargée de la promotion des produits agricoles dans le monde avec une vingtaine d'implantation dans les pays de l'Est lors de l'éclatement de l'URSS: Russie, Ukraine, Tchécoslovaquie, Hongrie, Bulgarie...

Son parcours professionnel et son engagement tout au long de sa vie ont été salués par les distinctions d'Officier de la Légion d'Honneur, de Chevalier dans l'Ordre National du Mérite, Commandeur du Mérite Agricole et Chevalier des Palmes Académiques.

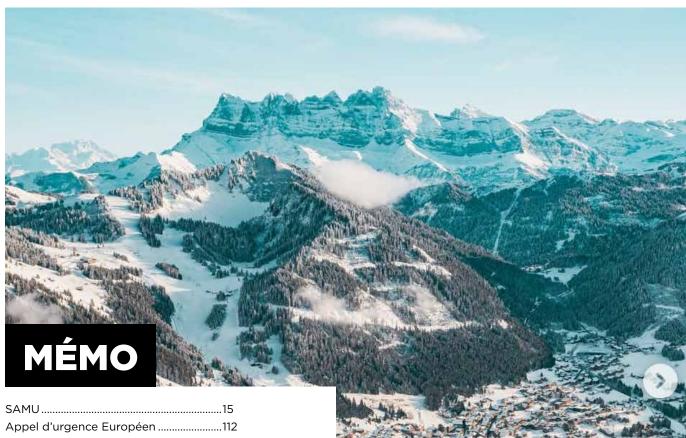
Avant de mettre fin à toutes ses responsabilités à l'âge de 70 ans, il a accédé à la vice-présidence du Centre National des Expositions et Concours Agricoles de Paris Portes de Versailles (CENECA). Au salon international de l'agriculture, il avait un œil très attentif au Stand des Pays de Savoie puis de Sa-

voie Mont Blanc pour lequel il réservait toujours le meilleur accueil. "Il y avait un peu de chez lui à Paris, il faisait en sorte de dérouter le parcours des Présidents de la République ou des ministres qu'il accompagnait en visite officielle pour qu'ils passent sur le stand de Châtel et de la Vallée d'Abondance, au grand dam des services de sécurité forcés de suivre la trajectoire "Chambaud" avec l'assentiment de leur autorité. Il était fier de leur dire qu'il avait un chalet ici... son deuxième village. Aucun ne repartait sans avoir gouté l'Abondance et le vin de Savoie. Il m'appelait chaque année pour savoir si je montais au Salon, il prenait du temps pour nous conduire sur les stands des

races, des brasseurs de France où les portes lui étaient ouvertes avec respect. J'ai rencontré par son intermédiaire Jean-Luc Poulain l'actuel Président du SIA. Encore une fois, il aimait mettre en relation ses amis et assurer la continuité relationnelle. Le 20 octobre dernier, la dernière fois que je l'ai vu, nous avons passé un excellent moment, à égrener les histoires d'antan et les anecdotes du passé, autour d'un morceau d'Abondance et d'une bonne bouteille de sa cave, c'était la dernière fois" précise Nicolas Rubin.

A son épouse Roselyne pour qui il disait "j'ai de la chance d'avoir une femme comme elle", ses enfants et toute sa famille, nous adressons nos sincères condoléances.





SAMU	15	
Appel d'urgence Européen	112	
Police	17	
Pompiers	18	
Centre anti-poison (Lyon)	04 72 11 69 11	
Gendarmerie d'Abondance	04 50 73 01 02	
Gendarmerie s/ Châtel (Hiver)17		
Gendarmerie s/ Châtel (Hiver)	17	
Gendarmerie s/ Châtel (Hiver) Police Municipale		
	04 50 73 31 25 06 74 00 33 99	
Police Municipale	04 50 73 31 25 06 74 00 33 99 04 50 83 11 70	

Médecins :

Medecins:	
Dr Dresco	04 50 73 30 00
Cabinet médical de Châtel	04 50 73 52 50
accès PMR / parking gratuit / RDV sur	r doctolib.fr
Pharmacie	04 50 73 20 03
Châtal Tauriana	04 50 77 33 44

Châtel Tourisme	04 50 73 22 44
SAEM "Sports et Tourisme"	04 50 73 34 24

CCPEVA

(Communauté de Communes Pays d'Evian Vallée d'Abondance)

- •Tél. 04 50 74 57 85
- Mail : accueil@ccpeva.fr

Le 1er janvier 2021, la communauté de communes Pays d'Évian - Vallée d'Abondance (CCPEVA) est devenue l'unique gestionnaire de l'eau potable sur l'ensemble des 22 communes du territoire.

Elle assume avec ses équipes la responsabilité de la production et de la distribution de l'eau au robinet 24h/24, 7 jours sur 7 en lieu et place de votre commune. Elle deviendra votre unique interlocuteur pour toute question liée à l'eau potable.



109, route du Centre

Ouvert du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 Ouvert le vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30

- Tél. 04 50 73 23 98
- Mail: mairie@mairiedechatel.fr

CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

1114, route de la Dranse

Ouvert du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 Ouvert le vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30

- Tél. 04 50 16 18 20
- Mail: secretariaturba@mairiedechatel.fr

Accueil du service urbanisme sans rdv, tous les jours sauf le mercredi après-midi.

N.B: actuellement sur rdv uniquement.

Monsieur le Maire ne reçoit que sur rendez-vous. Formulaire téléchargeable sur le site internet de la mairie.







